



réseau voltaire.net

pour la liberté d'expression

Report submitted by Jean Ziegler,
United Nations Special Rapporteur on the Right to Food

Mission to the Occupied Palestinian Territories

Rapport remis par M. Jean Ziegler, Rapporteur Spécial de
l'ONU sur le Droit à l'Alimentation

Mission dans les Territoires Palestiniens Occupés

Document originel en anglais. Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier pour le Réseau Voltaire et le Point d'information Palestine (newsletter réalisée par la Maison d'Orient, disponible sur simple demande auprès de LMOmarseille@wanadoo.fr).

Seul l'original anglais fait foi.

ADVANCE UNEDITED VERSION – UNPUBLISHED DRAFT (NOT TO BE CITED)

Report submitted by Jean Ziegler,
United Nations Special Rapporteur on the Right to Food,

Addendum

Mission to the Occupied Palestinian Territories

CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY

INTRODUCTION

1- OVERVIEW OF MALNUTRITION AND FOOD INSECURITY IN THE OPTs

A. On the verge of humanitarian catastrophe

B. Causes of the food crisis

2- LEGAL FRAMEWORK GOVERNING THE RIGHT TO FOOD IN THE OPTs

A. International law status of the OPTs

B. Obligations of the Israeli authorities

C. Obligations of the Palestinian authorities

D. Other key laws and institutions governing the situation

3- MAIN FINDING AND CONCERNS REGARDING THE REALISATION OF THE
RIGHT TO FOOD

A. The humanitarian crisis and the right to food

B. Violations of the right to food

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

VERSION NON EDITEE - PROJET NON PUBLIE (NE PAS CITER)

Rapport remis par M. Jean Ziegler, Rapporteur Spécial de
l'ONU sur le Droit à l'Alimentation

Addendum

Mission dans les Territoires Palestiniens Occupés

SOMMAIRE

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

1- VUE D'ENSEMBLE SUR LA MALNUTRITION ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DANS LES TPO

A. Au bord d'une catastrophe humanitaire

B. Causes de la crise alimentaire

2- CADRE LÉGAL RÉGISSANT LE DROIT À L'ALIMENTATION DANS LES TPO

A. Statut des TPO du point de vue du droit international

B. Obligations des autorités israéliennes

C. Obligations des autorités palestiniennes

D. Autres textes et institutions fondamentaux pertinents

3- PRINCIPALES CONSTATIONS ET PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE MISE EN
APPLICATION DU DROIT À L'ALIMENTATION

A. La crise humanitaire et le droit à l'alimentation

B. Les violations du droit à l'alimentation

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

EXECUTIVE SUMMARY

To be inserted.

INTRODUCTION

The Special Rapporteur carried out a mission to the Occupied Palestinian Territories from 3-13 July 2003. It is the first time that the Government of Israel has officially received a mission of a UN Special Rapporteur, which they welcomed in a letter dated 23 May 2003. The mission was carried out during a moment of hope where negotiations for the Roadmap were making progress and the ceasefire was holding. The Roadmap process, an outline for peace in which the UN has played such a vital role as a participant in the “Quartet”, particularly Terje Larsen, the Representative of the UN Secretary General, holds promise to bring an end to the terrible suffering of both the Israelis and the Palestinians. The Special Rapporteur expresses his deep sympathy and compassion for all those killed and injured, Israeli and Palestinian. Both the Palestinian and the Israeli civilian population are living through a horrifying tragedy. Israelis live under the threat of suicide attacks by Palestinian bombers. Palestinians also live in fear as women and children are often killed in their homes or in crowded streets by Israeli military operations targeting Palestinian leaders. Since the start of the second intifada in September 2000, 820 Israelis and 2,518 Palestinians have been killed, many of them innocent women and children.¹ Thousands more innocent Israeli and Palestinian civilians have been severely injured.

This mission was undertaken in response to the emergence of a humanitarian catastrophe in the Occupied Palestinian Territories. As a result of security measures imposed on the Occupied Territories by the occupying military power, there is now an escalating food crisis and rapid rises in malnutrition levels amongst the Palestinians. The objectives of the mission were to gain a greater understanding of the reasons for the food crisis in the Territories, a crisis which seems absurd in a land so fertile and inhabited with a people of ancient tradition as merchants and agriculturalists. The mission aimed to examine the rapid deterioration in levels of malnutrition amongst the Palestinians from the perspective of the right to food, and aimed to bring positive recommendations to improve the situation. It was not within the mandate of the mission to examine malnutrition in Israel. While malnutrition does exist amongst the poorest Israelis, it is not currently at crisis levels and could be resolved if adequate resources were directed towards the poor.² In the Palestinian Territories on the other hand, hunger and malnutrition are being created by the current measures being imposed.

The Special Rapporteur was received by Israeli Government officials in Tel Aviv and Jerusalem. He met with the Deputy Director General of the Ministry of Foreign Affairs, and with officials from the Ministry of Defence which administer the Occupied Palestinian Territories, including the Deputy Coordinator of Civil Activities in the Gaza Strip and the West Bank, Mr Camil Abu Rukun and other officials from the Civil Administration and with Major Michael Bendavid, Head of the International Section, Military Advocates General Corps. He also met with Mr Yossef C. Dreizin, Director of the Water Planning Division of the Water Commission. The Special Rapporteur also had the opportunity to meet with distinguished opposition party leaders who are leading members in the Israeli parliament, the Knesset. However, while granted these meetings, the Special Rapporteur was not granted special permission to guarantee his free movement in the West Bank and Gaza Strip and was frequently held up at military checkpoints, despite advance coordination of all travel. At the checkpoint in Qualqilya, an Israeli soldier deliberately took aim with his weapon at very short distance at the Special Rapporteur’s vehicle. Fortunately the soldier did not fire his weapon, but the Special Rapporteur noted that these types of incidents are occurring far too frequently, even

RESUME

(à insérer)

INTRODUCTION

Le Rapporteur Spécial a effectué une mission dans les Territoires Palestiniens Occupés du 3 au 13 juillet 2003. Il s'agissait de la première fois où le Gouvernement d'Israël ait officiellement reçu une mission d'un Rapporteur Spécial de l'ONU, qu'il a accueilli dans une lettre datée du 23 mai 2003. La mission a été menée à bien durant une période d'espoir, les négociations en vue de la mise au point de la Feuille de Route marquant quelques avancées et le cessez-le-feu tenant de manière durable. Le processus défini par la Feuille de Route, projet de paix dans lequel l'ONU a joué un rôle fondamental en tant que participant au Quartette, en particulier grâce à l'action de Terje Larsen, Représentant du Secrétaire Général de l'ONU, offre une réelle promesse de mettre un terme aux souffrances – terribles – tant des Israéliens que des Palestiniens. Le Rapporteur Spécial exprime ses profonde sympathie et compassion à tous les tués et blessés, Israéliens et Palestiniens. La population civile tant palestinienne qu'israélienne est en train de vivre une tragédie épouvantable. Les Israéliens vivent sous la menace d'attentats suicides de kamikazes palestiniens. Les Palestiniens, eux aussi, vivent dans la peur, des femmes et des enfants sont (trop) souvent tués chez eux ou dans des rues populeuses par des opérations armées israéliennes visant des dirigeants palestiniens. Depuis le début de la seconde Intifada, en septembre 2000, 820 Israéliens et

2 518 Palestiniens ont été tués, pour la plupart des femmes et des enfants innocents [i]. Des milliers d'autres civils innocents, israéliens et palestiniens, ont été grièvement blessés.

Cette mission a été entreprise en réponse à l'émergence d'une catastrophe humanitaire dans les Territoires Palestiniens Occupés. En conséquence des mesures sécuritaires imposées aux Territoires Occupés par la puissance militaire occupante, nous assistons aujourd'hui à une crise alimentaire allant s'aggravant et à l'augmentation du taux de malnutrition chez les Palestiniens. La mission s'était fixée comme objectif l'acquisition d'une meilleure compréhension des raisons de la crise alimentaire dans les Territoires – une crise qui semble absurde dans une région si fertile et habitée par une population dont les compétences en matière de commerce et d'agriculture se perdent dans la nuit des temps. Elle s'était donné pour but d'apporter des recommandations constructives afin d'améliorer la situation. Il n'était pas dans ses prérogatives d'examiner la question de la malnutrition en Israël. Si la malnutrition est un phénomène constaté chez les Israéliens les plus pauvres, elle n'atteint pas actuellement le niveau d'une crise, et elle peut être palliée si les budgets nécessaires sont consacrés aux indigents dans cette société [ii]. Dans les Territoires Palestiniens, en revanche, la faim et la malnutrition découlent exclusivement des mesures (politiques et militaires) imposées (par la puissance occupante).

Le Rapporteur Spécial a été reçu par des officiels du Gouvernement israélien à Tel-Aviv et à Jérusalem. Il a rencontré l'adjoint au Directeur Général du Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que des responsables du Ministère de la Défense qui administre les Territoires Palestiniens Occupés, notamment l'Adjoint au Coordonnateur des Activités Civiles dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, M. Kamil Abu Rukun, et d'autres responsables de l'Administration Civile, ainsi que le Major Michael Bendavid, Chef de la Section Internationale, des Avocats Militaires et du Corps des Généraux. Il a rencontré également M. Yossef C. Dreizin, Directeur du Bureau de la Planification Hydraulique de la Commission de l'Eau. Le Rapporteur Spécial a eu, par ailleurs, l'opportunité de rencontrer les honorables dirigeants de partis politiques israéliens de l'opposition, qui sont aussi d'importants parlementaires à la Knesset. Toutefois, en dépit de ces rencontres, le Rapporteur Spécial ne s'est pas vu accorder un permis spécial qui aurait garanti sa liberté de se déplacer en Cisjor-

for UN and diplomatic staff.

The Special Rapporteur was received by the Palestinian National Authority in the West Bank and the Gaza Strip. He had the honour to be received by the Chairman of the Palestinian National Authority, Yassir Arafat, and Chief Palestinian Negotiator, Mr. Erekat, as well as the most of the important Ministers, including the Ministers of Health, Housing and Agriculture. He also met with representatives from the Ministry of Labour, the Palestinian Water Authority and the Negotiation Unit of the Palestinian Liberation Organisation and with distinguished members of the Palestinian Legislative Council. The mission also met with Dr Zaid Zeedani, Director of the Palestinian Independent Commission for Citizens Rights. In the different areas of the West Bank and the Gaza Strip, the mission met with local authority leaders, village and town mayors, unionists and academics.

In Jerusalem, he greatly appreciated meetings with Micheal Keating at UNSCO, and with the senior representatives of UNWRA, FAO, WFP, UNDP, OCHA, UNICEF, UNFPA UNSCOORD and the World Bank for their vital insights. He would also like to express his appreciation to the UN agencies for their cooperation, particularly the Office of the High Commissioner of Human Rights in Geneva, and the field office of the Office of the High Commissioner for Human Rights for their efficiency and competence in supporting his mission. He would thank Commissioner General Mr Peter Hansen of UNWRA for meeting with him in Geneva. The Special Rapporteur would also express his appreciation to Dr Ernst Iten, the Swiss Ambassador in Tel Aviv, and Mr Jean Jacques Joris, the Swiss representative to the Palestinian Authority.

The Special Rapporteur would also like to thank all the international, Israeli and Palestinian non-governmental organisations that he met in Jerusalem, Ramallah, Gaza and Tel Aviv. He extends in particular his appreciation to the Mr Michel Dufour, Chief delegate of the ICRC in Jerusalem. He commends the courageous and brave work of all these organisations working to promote human rights in such terrible conditions. He met with many international organisations, including Action against hunger, Oxfam, Care International, Save the Children and the Terre des Hommes working to relieve the crisis in the OPTs. He also met with many Israeli and Palestinian organisations, including LAW (Palestinian Society for the Protection of Human Rights), the Public Committee against Torture, Rabbis for Human Rights, Physicians for Human Rights, and Habitat International Coalition, Palestinian Hydrology Group, PARC, the Applied Research Institute (ARIJ). He met with important intellectuals, including Michael Warshawski whose books have helped to enlighten public opinion in Israel and in France. He also met the Israeli organisation B'Tselem which fights for the human rights of the Palestinians, the Mandela Institute which monitors prison and detention conditions and Israeli lawyers who represent Palestinians in Israeli courts of justice. It is these non-governmental organisations that bring hope, as it is mainly through their work that vital bridges are being built between Israelis and Palestinians, in a time when these two societies are so totally separated by mutual misunderstanding and sometimes hate. In the current climate of misunderstanding, it is these organisations that are playing a decisive role in bringing understanding between the two sides.

The mission team travelled to the West Bank and the Gaza Strip. Together the West Bank and the Gaza Strip make up the 'Occupied Palestinian Territories' which have been occupied and under Israeli military administration since 1967. They make up an area of around 5,800 km² in which more than 3.5 million Palestinians live. The Gaza Strip by itself is one of the most crowded places on earth with the highest population per km²: 1.3 million people are crammed into an area of 360 km². Over 83% of these Palestinians in the Gaza Strip live in refugee camps. In the Gaza strip, the mission visited Beit Hanoun, Jabalia, Khan Younis and the border areas of Rafah. In the West Bank, the mission visited Jerusalem, Bethlehem, Ramallah, Jericho and other towns travelling widely through the territory, including to Qalqilya and Tulkarem where the 'Security Barrier' or

danie et dans la bande de Gaza, et il a été fréquemment arrêté à des checkpoints militaires, en dépit de la mise au point de l'ensemble des déplacements de la Mission à l'avance et d'un commun accord. Au checkpoint de Qalqiliya, un soldat israélien a visé délibérément et à très courte distance la voiture du Rapporteur Spécial. Par chance, le soldat n'a pas tiré, mais le Rapporteur Spécial (R. S.) a noté que ce genre d'incident se produit beaucoup trop fréquemment, et qu'il concerne y compris les personnels diplomatiques et onusiens.

Le R. S. a été reçu par l'Autorité Nationale Palestinienne en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Il a eu l'honneur d'être reçu par le Président de l'Autorité Nationale Palestinienne, Yasser Arafat, ainsi que par le Négociateur en Chef Palestinien, M. Erekat, et les principaux ministres, dont ceux de la Santé, de l'Habitat et de l'Agriculture. Il a rencontré également des représentants du ministère du Travail, de l'Autorité Palestinienne de l'Eau, de l'Unité de Négociation de l'Organisation de Libération de la Palestine, ainsi que d'honorés membres du Conseil Législatif Palestinien. La mission a rencontré le Dr Zaid Zeedani, Directeur de la Commission Palestinienne Indépendante pour les Droits du Citoyen. Dans les différentes régions de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, la mission a rencontré les responsables locaux – maires de villes et de villages, syndicalistes et universitaires.

A Jérusalem, le Rapporteur a apprécié hautement ses rencontres avec Michael Keating de l'UNSCO, ainsi qu'avec des hauts responsables de l'UNRWA, de la FAO, du WFP, de l'UNDP, de l'OCHA, de l'UNICEF, de l'ONFPA UNSCOORD et de la Banque Mondiale, qui lui ont apporté des informations fondamentales. Il souhaiterait exprimer ses remerciements aux agences de l'ONU pour leur efficace coopération, en particulier le Bureau du Haut Commissaire des Droits de l'Homme à Genève, et le représentant sur le terrain du Bureau du Haut Commissaire des Droits de l'Homme, pour leur efficacité et leurs compétences mises à disposition de la Mission. Il souhaite remercier le Commissaire Général M. Peter Hansen de l'UNRWA qui l'a reçu à Genève. Le Rapporteur Spécial souhaite également exprimer sa profonde estime au Dr Ernst Iten, Ambassadeur helvétique à Tel Aviv, et à M. Jean Jacques Joris, représentant de la Suisse auprès de l'Autorité palestinienne.

Il souhaite remercier aussi toutes les ONG internationales, israéliennes et palestiniennes qu'il a rencontrées à Jérusalem, à Ramallah, à Gaza et à Tel-Aviv. Ses vifs remerciements vont en particulier à M. Michel Dufour, délégué en chef du Comité International de la Croix Rouge à Jérusalem. Il coordonne le travail courageux et vaillant de toutes ces organisations qui oeuvrent à promouvoir les droits de l'homme dans les conditions terribles que nous connaissons. Le R. S. a rencontré de nombreuses organisations internationales, dont Agir Contre la Faim, Oxfam, Care International, Save the Children [Sauvez les Enfants] et Terre des Hommes, qui agissent afin de pallier à la crise dans les Territoires Palestiniens Occupés. Il a rencontré également de nombreuses associations israéliennes et palestiniennes, dont LAW [Société palestinienne de Protection des Droits de l'Homme], le Comité Public contre la Torture, Rabbins pour les Droits de l'Homme, Médecins pour les Droits de l'Homme, la Coalition Internationale pour l'Habitat, le Groupe des Hydrologues Palestiniens, le PARC, l'Institut des Recherches Appliquées [ARIJ]. Il a rencontré des intellectuels de grand renom, notamment Michael Warshawski, dont les ouvrages contribuent grandement à éclairer l'opinion publique en Israël et en France.

Il a rencontré également l'organisation israélienne B'Tselem, qui lutte pour les droits humains des Palestiniens, l'Institut Mandela qui observe les conditions de détention et l'état des prisons, ainsi que des avocats israéliens qui représentent les Palestiniens devant les tribunaux israéliens. Ce sont ces ONG qui sont porteuses d'espoir, car c'est principalement grâce à leur action que des ponts virtuels sont jetés et construits entre Israéliens et Palestiniens, en des temps où ces deux sociétés sont si totalement séparées l'une de l'autre par la mésentente – et aussi, trop souvent, la haine – mutuelle. Dans le climat actuel de défiance, ce sont ces organisations qui jouent un rôle décisif dans la facilitation de la prise de contact et du nouement d'un dialogue entre les deux parties.

'Separation Wall' is currently being built. The mission also visited Meggido prison, an Israeli prison holding Palestinian detainees, in northern Israel and a Palestinian prison holding Palestinian detainees in Jericho. The Special Rapporteur expresses his appreciation to the different UN agencies and non-governmental organisations who organised and accompanied him on these field trips. During these trips, he had the opportunity to speak with a wide variety of people, including Palestinian farmers – men and women – merchants and transporters, academics and ordinary Palestinians living in the Occupied Territories.

The situation in the OPTs is an evolving situation which can change very rapidly. This report refers only to the time period during which the mission team visited the Territories, but it seeks to identify areas of ongoing concern and hopes that these will continued to be monitored.

I. MALNUTRITION AND FOOD INSECURITY IN THE OPTs

A. On the verge of humanitarian catastrophe

The Occupied Palestinian Territories is on the verge of humanitarian catastrophe, as a result of extremely harsh military measures imposed by the occupying Israeli military force since the outbreak of the second Intifada in September 2000.

Malnutrition levels amongst Palestinians have deteriorated rapidly since the imposition of these military measures. A USAID-funded study reports that "the Palestinian Territories, and especially the Gaza Strip, face a distinct humanitarian emergency in regards to acute moderate and severe malnutrition".³ Severe malnutrition reported in Gaza is now equivalent to levels found in poor sub-Saharan countries, an absurd situation as Palestine was formerly a middle-income economy. Over 22% of children under five are now suffering from malnutrition (9.3% suffering from acute malnutrition and 13.2% suffering from chronic malnutrition), compared to 7.6% in the year 2000 (1.4% suffering from acute malnutrition and 6.2% suffering chronic malnutrition), according to PCBS surveys.⁴ Around 15.6% of children under the age of 5 suffer from acute anemia⁵, which for many will have permanent negative effects on their physical and mental development in the future. Food consumption has fallen by more than 30% per capita.⁶ Food shortages, particularly of proteins, have been widely reported.⁷ More than half of Palestinian households now eat only once per day.⁸ Many Palestinians with whom the Special Rapporteur met talked of trying to subsist on bread and tea.

L'équipe de la mission s'est rendue en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ensemble ces deux régions forment les " Territoires Palestiniens Occupés " qui ont été occupés en 1967 et sont placés sous l'administration militaire israélienne depuis cette date. Ces territoires couvrent une superficie d'environ 5 800 kilomètres carrés, où vivent plus de 3,5 millions de Palestiniens. La bande de Gaza, pour sa part, représente la région du monde la plus densément peuplée : 1,3 million d'habitants doivent se presser sur un territoire exigu de 360 kilomètres carrés. Plus de 83 % des Palestiniens habitant la bande de Gaza vivent dans des camps de réfugiés. Dans la bande de Gaza, la mission a visité Beit Hanoun, Jabaliya, Khan Younis et la zone frontalière de Rafah. En Cisjordanie, la mission a visité Jérusalem, Bethléem, Ramallah, Jéricho et d'autres localités, en se déplaçant dans l'ensemble du territoire, dont Qalqiliya et Tulkarem où la " Barrière de Sécurité ", dite aussi " Mur de Séparation " est en cours de construction. La mission a visité également la prison de Meggido, une prison israélienne où sont détenus des Palestiniens, au nord d'Israël, et une prison palestinienne où des Palestiniens sont détenus, à Jéricho. Le R. S. exprime ses remerciements aux différentes Agences de l'ONU et aux ONG qui ont organisé ces déplacements et l'ont accompagné au cours de ces inspections sur le terrain. Durant ces déplacements, il a eu l'occasion de parler avec des personnes des plus variées, dont des agriculteurs et agricultrices palestinien(ne)s, des commerçants et des transporteurs, des universitaires et des Palestiniens de toutes professions et conditions vivant dans les Territoires Occupés.

La situation des Territoires Palestiniens Occupés est en constante évolution, et elle est susceptible de changer très rapidement. Ce rapport reflètera donc uniquement la période durant laquelle l'équipe de la mission a visité les Territoires, mais il s'efforcera d'identifier les régions les plus durablement préoccupantes, et il espère que ces régions particulièrement en crise feront l'objet d'un suivi particulier, à l'avenir.

I – LA MALNUTRITION ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LES T.P.O.

A – Une catastrophe humanitaire annoncée

Les TPO sont au bord d'une catastrophe humanitaire, conséquence de mesures militaires extrêmement sévères imposées par les forces militaires israéliennes d'occupation depuis l'éclatement de la seconde Intifada, en septembre 2000.

Les niveaux de malnutrition chez les Palestiniens se sont rapidement aggravés depuis l'imposition des mesures militaires susmentionnées. Une étude financée par USAID indique que " les territoires palestiniens, et en particulier la bande de Gaza, sont confrontés à une claire urgence humanitaire, en termes de malnutrition aiguë et grave [iii] ". La malnutrition grave dont il est fait état à Gaza équivaut aujourd'hui aux niveaux relevés dans les pays pauvres subsahariens, ce qui constitue une situation aberrante, étant donné que la Palestine était naguère une économie caractérisée par des revenus moyens. Plus de 22 % des enfants de moins de cinq ans souffrent aujourd'hui de malnutrition (9,3 % souffrent de malnutrition aiguë et 13,2 % de malnutrition chronique), à comparer à 7,6 % en 2000 (1,4 % souffraient alors de malnutrition aiguë, et 6,2 % de malnutrition chronique), d'après des relevés du PCBS [iv]. Près de 15,6 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'anémie aiguë [v], qui aura pour beaucoup d'entre eux des effets dommageables permanents sur leur développement futur, physique et mental. La consommation de nourriture a chuté de plus de 30 % per capita [vi]. Les pénuries alimentaires, en particulier en matière d'aliments protéiniques, ont été largement attestées [vii]. Plus de la moitié des foyers palestiniens ne peuvent

The economy has almost collapsed and the numbers of the extreme poor have tripled. Around 60% of Palestinians now living in acute poverty (75% in Gaza and 50% in the West Bank). Gross national income per capita has fallen to nearly half of what it was two years ago.⁹ Even when food is available, many Palestinians cannot afford to buy it for their families. More than 50% of Palestinians have been forced into debt to buy food and many are selling all their possessions in desperation.¹⁰ Over 50% of Palestinians are now completely dependent on food aid, yet, as many of the relief organisations with whom the mission team met, entry and movement into the Palestinian Territories for food aid is often refused and the trucks turned back. Humanitarian access is often made difficult for the UN and for non-governmental organisations. In May 2003, for example, an UNSCO delegation was blocked in Gaza for 5 days and the occupying forces did not allow them to leave. The fact that Palestinians are not receiving enough food, whether through aid or not, is evidenced by the rapid deterioration in malnutrition levels.

B. Causes of the food crisis

(i) Closures and movement restrictions

An unprecedented level of restrictions on the movements of Palestinians inside the Occupied Territories is depriving the Palestinians not only of their freedom of movement, but also of their right to food. The extensive imposition of curfews, road closures, permit systems, security checkpoints, and back-to-back truck off-loading systems imposed by the occupying military forces are producing the humanitarian crisis. A USAID-funded study argues that “The onset of the Intifada in September 2000 and the subsequent Israeli military incursions, closure and curfews have devastated the Palestinian economy and undermined those systems the Palestinian civilian population relies on for basic needs, including food and health.”¹¹ The World Bank has noted “the proximate cause of the Palestinian economic crisis is closure.”¹² Restrictions on movement mean that the economy has almost collapsed and many Palestinians cannot feed themselves: they cannot go to work, or go to harvest their fields, or go to buy food. For many Palestinians, this inability to feed their families is leading to a loss of human dignity and outright desperation, often by bullying and humiliation at checkpoints when they try to go to work or go to buy food.¹³ As Avraham Burg, the distinguished former Knesset speaker and now Knesset Labour Party member writes “it’s hard to comprehend the humiliating experience of the despised Arab who must creep for hours along the pocked, blockaded roads assigned to him”.¹⁴

Closures prevent movement not only between Palestinian areas and Israel, but within the Palestinian territories. Roads are closed between nearly every village and town, using checkpoints manned by soldiers or by physical barriers such as concrete blocks and deep trenches. Most journeys that would have taken a few minutes now take several hours or days, even to get to the next village. The Special Rapporteur saw that it is almost always possible to take a long way around through mountains if you are fit and able to walk, but not if you are old, the weak, hungry or sick, which seems to make it difficult to justify closures as an effective security measure. Movements of goods are controlled through a ‘back-to-back’ system which requires that all trucks must be off-loaded on one side of a checkpoint and reloaded onto another truck on the other side of the checkpoint. With

plus avoir qu'un seul repas par jour [viii]. De nombreux Palestiniens avec lesquels le Rapporteur Spécial a pu converser ont indiqué ne survivre qu'en consommant du pain et du thé.

L'économie s'est pratiquement totalement effondrée et le nombre des gens extrêmement pauvres a triplé. Près de 60 % des Palestiniens vivent aujourd'hui dans une pauvreté aiguë (75 % à Gaza et 50 % en Cisjordanie). Le PNB par habitant a diminué de près de la moitié par rapport à il y a deux ans [ix]. Même lorsque des aliments sont disponibles, beaucoup de Palestiniens ne sont pas en mesure d'en acheter pour nourrir leur famille. Plus de 50 % des Palestiniens ont été contraints à s'endetter pour acheter de quoi se nourrir et ils sont nombreux à vendre tous leurs biens, en désespoir de cause [x]. Plus de la moitié des Palestiniens sont désormais totalement dépendants de l'aide internationale pour se nourrir et néanmoins, comme l'ont indiqué beaucoup des organisations charitables et humanitaires que la mission a rencontrées, l'entrée et le transport de denrées alimentaires dans les Territoires Occupés sont souvent refusés et les camions qui les transportent doivent rebrousser chemin. L'accès humanitaire est rendu très souvent difficile, tant pour l'ONU que pour les ONG humanitaires. Ainsi, en mai 2003, une délégation de l'UNSCO a été retenue à Gaza durant cinq jours, les forces d'occupation ne les laissant pas repartir. Le fait que les Palestiniens ne reçoivent pas assez de nourriture, qu'il s'agisse d'aides internationales ou non, se manifeste dans la détérioration rapide des niveaux de malnutrition évoqués plus haut.

B – Les causes de la crise alimentaire

Les bouclages et les entraves aux déplacements

Atteignant un niveau sans précédent, les limitations imposées aux déplacements des Palestiniens à l'intérieur des Territoires Occupés privent les Palestiniens non seulement de leur liberté de mouvement, mais aussi de leur droit à l'alimentation. L'imposition généralisée et durable de couvre-feu, les routes bloquées, les différents systèmes de permis de circuler, les barrages de sécurité et l'obligation de décharger et de recharger les camions aux points "frontaliers" imposée par les forces militaires occupantes sont à l'origine de la crise humanitaire. Une étude financée par l'USAID avance que " L'éclatement de l'Intifada, en septembre 2000 et les incursions militaires israéliennes qui l'ont suivie, ainsi que les bouclages et les couvre-feu, ont dévasté l'économie palestinienne et miné les systèmes sur lesquels la population palestinienne s'appuyait habituellement afin d'obtenir les produits (et services) de première nécessité, notamment la nourriture et les soins médicaux [xi]. " La Banque Mondiale a constaté que " la cause directe de la crise économique palestinienne est la fermeture des Territoires [xii]. " Les restrictions aux déplacements se traduisent par le fait que l'économie s'est presque totalement effondrée et que les Palestiniens sont nombreux à ne pas pouvoir se nourrir : ils ne peuvent plus se rendre sur leur lieu de travail, ni aller moissonner leurs champs ou simplement aller acheter de quoi manger. Pour de nombreux Palestiniens, cette incapacité à nourrir leur famille entraîne pour eux une perte de leur dignité humaine et un désespoir insondable, souvent à cause des brutalités et des humiliations auxquelles ils sont soumis aux checkpoints lorsqu'ils tentent de les franchir pour aller au travail ou pour aller acheter de quoi manger [xiii]. Comme l'a écrit Avraham Burg, l'honorable ex-porte-parole de la Knesset, aujourd'hui député du parti Travailleiste : " Il est bien difficile de se faire une représentation de l'expérience humiliante vécue par un Arabe méprisé qui doit ramper, des heures durant, sur les routes défoncées et bloquées qui lui sont assignées [xiv] ".

Les bouclages ne font pas seulement obstacle aux déplacements entre les régions palestiniennes et Israël, mais aussi entre régions situées à l'intérieur des territoires palestiniens. Les routes sont fermées, entre pratiquement toutes les villes et tous les villages, au moyen de checkpoints

numerous checkpoints closing the roads throughout the West Bank and Gaza, this dramatically increases the cost of transporting food and agricultural produce.¹⁵ In some cases, crossing for food and agricultural produce at checkpoints is refused for days without explanation. At various checkpoints in the West Bank, the Special Rapporteur saw trucks of fruit and vegetables rotting under the sun.

Every Palestinian has to have a permit to travel any long distance or to work in Israel. Over 100,000 Palestinians jobs in Israel were lost on the outbreak of the intifada, when permits were revoked. But Palestinians are even required to apply for permits to travel from one West Bank town to another, and permits are frequently refused without explanation.¹⁶ Curfews, sometimes imposed for days at a time, keep the populations of whole towns inside their homes under virtual house arrest.¹⁷ These measures make life nearly unbearable and are seriously threatening the food security of all Palestinians. Many non-governmental organisations (Israeli, Palestinian and international) suggest that these military measures are not serving their security purpose but are being imposed as a form of collective punishment. They do not target specific people who may pose a threat, but rather affect the food security of most of the Palestinian population.

Very few closures and checkpoints had been lifted by the occupying forces in the period that the Special Rapporteur visited. Although the occupying forces were withdrawing from some of the Palestinian towns, in most cases the tanks were withdrawn only to the outskirts of the city. For example, the Special Rapporteur visited Bethlehem at a moment when the occupying army had moved out of the town and handed over control to the Palestinian police, yet even in this period of withdrawal, Bethlehem's inhabitants felt that they are living in a big prison, surrounded by tanks withdrawn only to the outskirts of the town.¹⁸ The Special Rapporteur's own vehicle was refused passage at an armed checkpoint leaving Bethlehem and turned around to use another route.

Water shortages are as serious as food shortages. With the system of checkpoints and road closures in place, water tankers cannot always reach villages, or are arbitrarily not permitted to cross checkpoints, leaving communities without water for days at a time.¹⁹ The situation is most serious for the approximately 280 rural communities in the Occupied Territories which have no access to wells or running water but are completely dependent on water delivered by municipal and private water tankers. The price of tankered water has risen by up to 80% since September 2000, as a result in the increase in transport costs due to closures and the quality of most tankered water no longer meets WHO drinking water standards.²⁰ Reports of water-borne diseases continue to rise as a result of the destruction of water resources and increased dependence on poor quality water resources.²¹

servis par des soldats ou encore au moyen de barrières physiques prenant la forme de blocs de béton ou de profondes tranchées. La plupart des trajets, qui n'auraient pris que quelques minutes en temps normal, exigent actuellement plusieurs heures, voire des journées entières, même lorsqu'il s'agit simplement de se rendre au village voisin. Le R. S. a constaté qu'il est presque toujours possible de trouver un long circuit détourné à travers les collines, pour quelqu'un en bonne santé et supportant de longues marches. Mais pour une personne âgée, faible, affamée ou malade, c'est impossible. Ce constat semble rendre bien difficile la justification des bouclages en alléguant qu'il s'agirait de mesures de sécurité efficaces. Les mouvements de biens sont contrôlés au moyen du système " dos à dos ", qui consiste en ce que tous les camions doivent être déchargés d'un côté d'un check-point et qu'ensuite leur contenu soit rechargé sur d'autres camions, de l'autre côté de ce checkpoint. Etant donné la multitude de checkpoints dans l'ensemble de la Cisjordanie et de Gaza, cette mesure augmente considérablement le coût de transport de la nourriture et des productions agricoles [xv]. Dans certains cas, on refuse le permis de franchir les barrages pour aller chercher de la nourriture ou transporter des produits agricoles, plusieurs journées durant, sans autre explication. A plusieurs checkpoints de Cisjordanie, le R. S. a vu des camions chargés de fruits et de légumes en train de pourrir au soleil.

Tout Palestinien doit détenir un permis pour effectuer tout déplacement important ou encore aller travailler en Israël. Plus de 100 000 emplois occupés par des Palestiniens ont été perdus, en Israël, avec le déclenchement de l'Intifada, leurs permis de travail et de déplacement ayant été révoqués. Mais les Palestiniens doivent demander des permis y compris pour pouvoir se déplacer d'une ville de Cisjordanie à une autre, et ces permis leur sont souvent refusés sans aucune explication [xvi]. Les couvre-feu, quelquefois en vigueur plusieurs jours d'affilée, confinent les populations de villes entières chez elles, dans un état d'arrêt domiciliaire virtuel [xvii]. Ces mesures rendent la vie quasi invivable et elles menacent très sérieusement la sécurité alimentaire de tous les Palestiniens. De nombreuses organisations non gouvernementales (israéliennes, palestiniennes et internationales) suggèrent que ces mesures militaires ne servent absolument pas les objectifs sécuritaires allégués, mais sont imposées en guise de punition collective. Elles ne visent pas une population spécifique, qui pourrait éventuellement représenter une certaine menace, mais elles ont plutôt pour effet principal d'affecter gravement la sécurité alimentaire de la plupart des Palestiniens.

Très peu des bouclages et des checkpoints ont été levés par les forces occupantes durant la période de la visite du R. S.. Même lorsque les armées occupantes se retiraient de certaines des villes palestiniennes, les tanks n'étaient pas retirés, dans la plupart des cas, au-delà des faubourgs immédiats de ces localités. Ainsi, le R. S. a visité Bethléem à un moment où l'armée occupante s'était retirée du centre-ville, dont elles venaient de remettre le contrôle à la police palestinienne, et néanmoins, même durant cette période de " retrait ", les habitants de Bethléem avaient encore le sentiment de vivre dans une prison géante, entourée par des tanks retirés seulement jusqu'aux faubourgs immédiats de la ville [xviii]. La voiture même du R. S. s'est vu refuser le passage à un checkpoint militarisé, en sortant de Bethléem, et dut faire demi-tour dans l'espoir de trouver un autre chemin.

Les restrictions d'eau sont aussi sérieuses et préoccupantes que les pénuries alimentaires. A cause du système de checkpoints et de barrages routiers mobiles en vigueur, les camions citernes transportant de l'eau ne sont pas toujours en mesure de parvenir jusqu'aux villages, ou bien sont bloqués arbitrairement à certains checkpoints, privant d'eau certaines agglomérations durant plusieurs jours [xix]. La situation est particulièrement préoccupante dans 280 communes rurales des Territoires Occupés qui ne disposent pas de puits et ne sont pas raccordés aux réseaux d'eau potable, et dépendent de ce fait entièrement de l'eau livrée par des camions citernes municipaux et

(ii) Destruction, expropriation and confiscation of Palestinian land

Since the outbreak of the second intifada, an unprecedented level of destruction and confiscation of Palestinian land, water, infrastructure and other resources, and the continued growth of Israeli settlements in the Palestinian Territories are also depriving many Palestinians of their right to food.

The destruction of farms and wide swathes of agricultural fields, including the destruction of olive and citrus trees and irrigation wells has contributed to the collapse of agriculture. In the Gaza Strip, the Special Rapporteur saw the devastating destruction of agricultural infrastructure, the tearing down of farm buildings and the razing of fields of hundreds of olive and citrus trees in Beit Hanoun shortly after an incursion by the army. He saw the destruction of homes and livelihoods in Khan Younis and in Rafah. He saw the bulldozers of the occupying forces still at work in Rafah in the place where Rachel Corrie, the American peace activist, was killed by an armoured bulldozer whilst trying to save a Palestinian home from destruction in March 2003.²²

The expropriation and confiscation of vast swathes of Palestinian agricultural land and water sources also continues. Land is being confiscated, for example, for the building of the 'Security Fence' / 'Apartheid Wall'²³ along the Western side of the Palestinian Territories (see below). Land is also being confiscated within Jerusalem to build a new wall, which cuts towns such as Abu Dis and Sawahreh in half. Gideon Levy writes that the wall that cuts Abu Dis in half amounts to "collective abuse bearing no relation to its declared purpose". No gate was built through the wall, but the border police allow people to climb over the wall if they can, but humiliating them as they do so. "An entire town scales the wall to get to school, to the grocery store, to work – day after day, evening after evening: old folks, young folks, women and children".²⁴ The town of Sawahreh is not yet cut in half. On 14 August, 50,000 Palestinians received an expropriation order from the Israeli Ministry of Defence, ordering them to leave their homes on the basis of a 1949 law which authorises "territorial evacuations in case of emergency". They are informed that they can receive compensation, but few of the Palestinians will be able to afford to engage lawyers to access that compensation.²⁵

Land is also being confiscated for the extension of settlements, the building of settler-only roads and the building of security buffers of land around the settlements. On May 21 2003, for example, the Housing Ministry advertised a tender for the construction of 502 new apartments in Maale Adumim – the huge settlement which spreads from east Jerusalem all the way to the area of Jericho, cutting the West Bank into two.²⁶ The occupying force is gradually taking greater control over more and more Palestinian land, confining the Palestinians into smaller and smaller areas of their land "following the planned map of settlement and the by-pass road construction which aims at ensuring the continuous rule of Israel both directly over the confiscated land which were declared 'state land' and indirectly by encircling almost every single Palestinian community by settlements and "Fire Areas" or military training grounds".²⁷ Settler-only roads cut through Palestinian territories, slicing the area up and operating as another form of closure which prevent the movement of Palestinians. Many NGOs, international, Israeli and Palestinian, argue that the ongoing confiscation of Palestinian land amounts to a slow dispossession of the Palestinian people.

privés. Le prix de l'eau acheminée par tanker a connu une augmentation de 80 % depuis septembre 2000, en raison de l'augmentation des coûts de transport occasionnée par les barrages routiers. De plus, la qualité de la plupart des eaux acheminées par tankers ne satisfait plus aux critères du WHO [Water Health Organization] [xx]. Les cas de maladies transmises par des germes anaérobies continuent à augmenter, conséquence de la destruction des ressources en eau et de la dépendance accrue de ressources en eau de piètre qualité [xxi].

La destruction, l'expropriation et la confiscation des terres palestiniennes

Depuis la seconde Intifada, un niveau sans précédent de destruction et de confiscation de terres, de ressources en eau, d'infrastructures et d'autres ressources palestiniennes, ainsi que l'extension continue des colonies israéliennes dans les Territoires Palestiniens contribuent, également, à priver de nombreux Palestiniens de leur droit à l'alimentation.

La destruction de fermes et de vastes étendues de terres cultivées, dont des oliveraies et des orangeries, ainsi que des puits d'irrigation, ont contribué à l'effondrement du secteur agricole palestinien. Dans la bande de Gaza, le R. S. a vu la destruction dévastatrice de l'infrastructure agricole, la démolition de bâtiments agricoles et le labourage délibéré de vergers, détruisant des centaines d'oliviers et d'orangers à Beit Hanoun peu après une incursion de l'armée israélienne. Il a vu la destruction de maisons d'habitation et de gagne-pain pour les Palestiniens à Khan Younis et à Rafah. Il a vu les bulldozers des forces d'occupation encore à l'œuvre à Rafah à l'endroit même où Rachel Corrie, une pacifiste américaine militante, fut tuée par un bulldozer blindé tandis qu'elle tentait de sauver une maison palestinienne de sa destruction programmée. Cela se passait en mars 2003. [xxii].

L'expropriation et la confiscation de vastes superficies de terres agricoles palestiniennes et de points d'eau continuent. La terre est confisquée, par exemple, en vue de la construction de la " Barrière de Sécurité ", alias " Mur de l'Apartheid " [xxiii] tout au long de la limite occidentale des Territoires Occupés (voir ci-après). Des terres sont actuellement en cours de confiscation, également, à Jérusalem, afin de construire une autre muraille, qui coupe des villes telles Abu Dis et Sawahreh en deux. Gideon Levy écrit que le mur qui coupe Abu Dis en deux n'est rien d'autre qu' " un abus collectif sans aucun rapport avec sa finalité affichée ". Aucun passage n'a été ménagé dans ce mur, mais la police des frontières permet aux gens de l'escalader et de passer par-dessus s'ils en sont physiquement capables, tout en saisissant l'occasion de les humilier lorsqu'ils tentent d'accomplir ce véritable exploit. " Une ville entière escalade le mur pour aller à l'école, pour aller à l'épicerie, ou encore au travail – jour après jour, après-midi après après-midi : des vieux, des jeunes, des femmes et des enfants [xxiv]. " La ville de Sawahreh n'est pas encore entièrement coupée en deux. Le 14 août, 50 000 Palestiniens ont reçu un ordre d'expropriation émanant du Ministère israélien de la Défense, leur ordonnant de quitter leurs maisons, en application d'une loi datant de 1949 qui autorise l'armée à procéder à " des évacuations d'urgence, en cas d'impérieuse nécessité ". Les Palestiniens expulsés sont informés qu'ils peuvent percevoir des compensations, mais seuls quelques-uns d'entre eux auront les moyens financiers de payer les services d'avocats capables d'obtenir ces dédommagements [xxv].

Les terres sont également confisquées pour étendre des colonies, construire des routes réservées aux seuls colons et des bandes de sécurité autour des colonies. Ainsi, le 21 mai 2003, le ministère du Logement a rendu public un marché pour la construction de 502 appartements neufs à Maale Adumim – une énorme colonie qui s'étend, depuis l'est immédiat de Jérusalem jusqu'à la région de Jéricho, coupant la Cisjordanie en deux [xxvi]. La puissance occupante exerce un contrôle de plus en plus draconien sur des étendues de terres palestiniennes de plus en plus vastes,

(iii) The strategy of “Bantustanization”

For many Israeli and Palestinian intellectuals, as well as international commentators, the policy of land confiscation is inspired by an underlying strategy of the gradual isolation of Palestinian communities into separate ‘bantustans’. Michael Warschawski has pointed to a conscious policy of “bantustanization” of Palestine²⁸. A senior Israeli commentator, Akiv Eldar, has written about the explicit use of the Bantustan concept by Prime Minister Sharon, who once “explained at length that the Bantustan model was the most appropriate solution to the conflict”.²⁹ The term ‘bantustan’ historically refers to the separate territorial areas designated as homelands for black people under the South African apartheid state. The use of Bantustans would effectively cut the Palestinians off from their land and water resources, provide cheap labour reserves for Israel, deprive the future Palestinian state of any coherent land base and international borders, and prevent the building of a Palestinian nation with any real sovereignty with the capacity to realise the right to food for its people.

The building of the security fence/apartheid wall is seen as a concrete manifestation of this ‘Bantustanisation’, as does the extension and building of new settlements and settler roads, which are cutting up the West Bank and the Gaza Strip into barely contiguous territorial units. Looking at detailed maps of the actual and future direction of the security fence/apartheid wall and settlements, which were provided to the Special Rapporteur by the Israeli and Palestinian Authorities, as well as the NGOs, it becomes evident that the strategy of Bantustanisation is in the process of being realised. This threatens the potential for a viable Palestinian state with a functioning economy that will be able to feed its own people. According to Jeff Halper, Coordinator of the Israeli Committee against House Demolitions, the Roadmap offers a glimmer of hope in that it explicitly refers to the ‘ending of the Occupation’ in the Territories. However, it also comes at a time “when Israel is putting the finishing touches on its 35-year campaign to render the Occupation irreversible.”³⁰

(iv) Impeding humanitarian aid

The Government of Israel has an obligation under international law to ensure the survival of the occupied population and to provide assistance when necessary. Nonetheless, at present, it is the UN and other international and non-governmental agencies which are having to step in to provide food aid to the Palestinians. At the time of the mission in July 2003, UNWRA is providing food aid to 1.2 out of 1.5 million Palestinian refugees in Gaza. The ICRC is providing food to 50,000 families (around 650,000 people), having exceptionally extended its food aid programme until December 2003. Despite these efforts to provide food aid and other assistance, many organisations record that humanitarian access is often restricted or denied by the occupying administration through checkpoints, closures and the back-to-back truck off-loading system. The August 2002 visit of

confinant les Palestiniens dans des zones de plus en plus exiguës de leur terre “ en suivant un plan prédéterminé de colonisation et de construction de routes de contournement, qui vise à garantir la pérennisation de la mainmise israélienne tant, directement, sur les terres confisquées qui ont été déclarées “ terres de l’Etat ” qu’en encerclant chaque village et ville palestiniens par des colonies et des “ no man’s lands ” ou des terrains d’exercice de l’armée [xxvii]. ” Des routes réservées aux colons sillonnent les territoires palestiniens, saucissonnant la région et opérant à l’instar d’une autre forme de bouclage entravant les déplacements des Palestiniens. De nombreuses ONG tant internationales qu’israéliennes et palestiniennes, affirment que la confiscation en cours de la terre palestiniennes équivaut à une lente dépossession du peuple palestinien.

Une stratégie de “ bantoustanisation ”

Pour de nombreux intellectuels israéliens et palestiniens, ainsi que pour les commentateurs de par le monde, la politique de confiscation de terrains est inspirée par une stratégie sous-jacente d’isolation graduelle des regroupements de population palestiniennes aboutissant à des “ bantoustans ” séparés les uns des autres. Michael Warshawski a pu identifier une politique délibérée de “ bantoustanisation ” de la Palestine [xxviii]. Un analyste israélien de renom, Akiva Eldar, a décrit le recours explicite au concept de bantoustan par le Premier ministre Sharon, qui, par le passé, “ a longuement expliqué que le modèle des bantoustans était la solution la plus appropriée au conflit [xxix] ”. Le terme de “ bantoustans ” fait historiquement référence aux zones territoriales séparées assignées à la population noire pour y résider par l’Etat d’apartheid d’Afrique du Sud. Le recours aux bantoustans aurait pour effet de couper totalement les Palestiniens de leurs terres et de leurs ressources en eau et de les empêcher d’édifier une nation palestinienne dotée d’une authentique souveraineté et capable de satisfaire au droit à l’alimentation de sa population.

La construction de la barrière de sécurité / mur d’apartheid est perçue comme une manifestation concrète de cette volonté de “ bantoustanisation ”, de même que l’extension des (et la construction de nouvelles) colonies et de routes réservées aux colons, qui découpent la Cisjordanie et la bande de Gaza littéralement en unités territoriales contiguës. A l’examen de cartes détaillées de l’orientation actuelle et planifiée de la barrière de sécurité / mur d’apartheid, ainsi que des colonies, cartes fournies au R. S. tant par les Autorités israéliennes que palestiniennes, ainsi que par les ONG compétentes, il est évident que cette stratégie de bantoustanisation est en cours d’application. Cela menace la potentialité d’un Etat palestinien viable doté d’une économie efficiente à même de nourrir sa population. D’après Jeff Halper, Coordonnateur du Comité Israélien Contre la Démolition des Maisons, la feuille de route offre une lueur d’espoir en ceci qu’elle fait explicitement référence à la “ fin de l’occupation ” dans les Territoires. Toutefois, ce document arrive malheureusement en des temps “ où Israël apporte la dernière main à la campagne qu’il mène inlassablement depuis trente-cinq ans, visant à rendre l’occupation irréversible [xxx]. ”

L’obstruction à l’aide humanitaire

Le gouvernement israélien a l’obligation, sous l’empire du droit international, d’assurer la survie des populations soumises à son occupation et de leur porter secours en tant que de besoin. Néanmoins, aujourd’hui, ce sont l’ONU et d’autres organisations internationales, ainsi que des ONG, qui sont obligées d’intervenir afin d’apporter des secours alimentaires aux Palestiniens. A l’époque de la mission (juillet 2003), l’UNRWA apporte une aide alimentaire à 1,2 millions de réfugiés palestiniens à Gaza (sur un total de 1,5 millions). Le CICR [Comité International de la Croix-Rouge] fournit de la nourriture à 50 000 familles (soit à environ 650 000 personnes), après avoir prolongé – exceptionnellement – son programme de secours alimentaire jusqu’au mois de décembre 2003. En dépit de ces efforts afin d’apporter une aide alimentaire et d’autres formes

Catherine Bertini, as the Secretary-General's Personal Humanitarian Envoy, was intended to secure specific commitments from the Government of Israel to facilitate access to humanitarian aid. However, many international and local aid organisations informed the Special Rapporteur that although this had resulted in some small improvements in humanitarian access, the Bertini commitments were still far from being fully respected.

While access for humanitarian food aid must be improved in the immediate term, in the medium term food aid is not the most appropriate response to the crisis. The Special Rapporteur agrees with Catherine Bertini, that the current humanitarian crisis is entirely man-made.³¹ Food and water shortages are nothing to do with drought or floods or other natural disasters. The Palestinian Territories before the present crisis, had fertile lands and mostly have had a vibrant economy, exporting thousands of tonnes of olives, fruits, vegetables to Israel, Europe and the Gulf countries. The current man-made crisis is the result of harsh measures which are preventing the movement of people and goods and which have brought the Palestinian economy and agriculture to the verge of collapse. The humanitarian crisis could therefore be rapidly eased if restrictions on the movement of people and goods were immediately eased.

II. LEGAL FRAMEWORK GOVERNING THE RIGHT TO FOOD IN THE OPTs

The current humanitarian crisis in the Occupied Territories is a consequence of clear violations of the right to food. Under international human rights and humanitarian law, the Government of Israel, in its occupation of the Palestinian Territories, has the responsibility to ensure the basic needs of the civilian Palestinian population. The Government of Israel has an obligation to ensure the right to food of the Palestinian population and has the obligation to avoid violating this right. Under international law, the establishment of settlements in Occupied Territories is forbidden, as is the collective punishment of the civilian population. This section defines the right to food and present the legal framework governing the right to food in the Occupied Territories, including the obligations of the Israeli Occupying Power.

The right to food is primarily the right to be able to feed yourself through physical and economic access to food. The right to food has been fully defined in General Comment 12 of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights. Inspired by this Comment, the Special Rapporteur summarises the right to food as “the right to have regular, permanent and free access, either directly or by means of financial purchases, to quantitatively and qualitatively adequate and sufficient food corresponding to the cultural traditions of the people to which the consumer belongs, and which ensures a physical and mental, individual and collective, fulfilling and dignified life free of fear” (E/CN.4/2001/53). The right to food includes access to drinking water and irrigation water necessary for subsistence agricultural production (A/56/210; E/CN.4/2003/54). As outlined in General Comment 12, the right to food entails three different levels of obligation – the obligations to respect, protect and fulfil the right to food.

d'assistance, de nombreuses organisations font état du fait que l'accès humanitaire est souvent restreint, voire dénié totalement, par l'administration de la puissance occupante, par les checkpoints, les bouclages de localités, le système de chargement – rechargement des camions [“ back to back ”]. La visite de l'Envoyée personnelle du Secrétaire Général Catherine Bertini, en août 2002, visait à obtenir du gouvernement israélien des engagements spécifiques à faciliter l'accès à l'aide humanitaire des populations concernées. Toutefois, de nombreuses instances d'aide, tant internationales que locales, ont informé le R. S. que, bien que cette démarche ait produit quelques améliorations minimales dans l'accès à l'aide humanitaire, les engagements du gouvernement israélien vis-à-vis de Madame Bertini sont encore loin d'être respectés en totalité.

Si l'accès aux aides alimentaires humanitaires s'est grandement amélioré à court terme, à moyen terme l'aide alimentaire ne saurait représenter la réponse la plus appropriée à la crise. Le R. S. convient, avec Catherine Bertini, que la crise humanitaire découle entièrement de facteurs humains [xxx]. Les pénuries d'aliments et d'eau potable ne sont en rien les conséquences de sécheresses ou d'inondations ou encore d'autre calamités naturelles. Les Territoires Palestiniens, avant la crise actuelle, disposaient de terres fertiles et connaissaient dans l'ensemble une économie bouillonnante, exportant des dizaines de tonnes d'olives, de fruits et de légumes vers Israël, l'Europe et les pays du Golfe. La crise actuelle, fabriquée par la main de l'homme, résulte des mesures impitoyables qui entravent les déplacements des personnes et le transport des biens, et qui ont amené l'économie palestinienne au bord de l'effondrement. La crise humanitaire pourrait, par tant, être rapidement soulagée si les entraves aux personnes et aux biens étaient immédiatement desserrées.

II – CADRE JURIDIQUE DU DROIT ALIMENTAIRE DANS LES T. P. O.

La crise humanitaire constatée aujourd'hui dans les Territoires Occupés résulte de violations évidentes du droit à l'alimentation. En vertu des droits humains internationaux et du droit humanitaire, le gouvernement d'Israël, de par son occupation des Territoires palestiniens, a la responsabilité de garantir les besoins fondamentaux de la population civile palestinienne. Le gouvernement israélien est responsable de la satisfaction du droit à s'alimenter de la population palestinienne, et il a l'obligation d'éviter de violer ce droit. Sous l'empire du droit international, l'établissement de colonies dans des territoires occupés est interdite, ainsi que les punitions collectives à l'encontre de la population civile. Ce chapitre définira le droit à l'alimentation et présentera le cadre légal régissant le droit à l'alimentation dans les Territoires Occupés, y incluses les obligations de la puissance occupante, Israël.

Le droit à l'alimentation est avant tout le droit d'être en mesure, pour une personne, de se nourrir elle-même, grâce à un accès physique et économique à la nourriture. Le droit à l'alimentation a été défini exhaustivement dans la 12^{ème} Observation Générale du Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels. En s'inspirant de cette Observation, le R. S. caractérise le droit à l'alimentation comme “ le droit d'avoir un accès régulier, permanent et sans entrave, soit directement, soit au travers d'une transaction financière (commerciale), à une nourriture quantitativement et qualitativement adaptée et suffisante qui soit aussi une nourriture correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel appartient le consommateur, et qui soit à même de garantir une vie, individuelle et collective, satisfaisante, digne, et exempte de toute crainte ” (E/CN.4/2001/53). Le droit à l'alimentation inclut l'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation nécessaire à une production agricole de subsistance (A/56/210 ; E/CN.4/2003/54). Comme cela a été souligné dans l'Observation Générale 12, le droit à l'alimentation implique trois niveaux différents d'obligation – les obligations de respecter, de protéger le droit à l'alimentation et, enfin, d'y satisfaire.

A. International law status of the OPTs

Under international law, the West Bank, East-Jerusalem, and the Gaza Strip are defined as 'Occupied Territories', and Israel as the 'Occupying Power'. This has been confirmed by the Security Council³² and the United Nations General Assembly. The territories are considered 'occupied' on the basis of one fundamental principle in international law - the inadmissibility of the acquisition of territory by war. This has been reaffirmed by the Security Council since its Resolution 242 of 22 November 1967. The Oslo process has not changed the status of the Occupied Territories, as has been underlined by the Security Council³³, the General Assembly, the ICRC and the High Contracting Parties to the Fourth Geneva Convention.

The international law applicable to the Occupied Palestinian Territories includes both humanitarian law and human rights law, although this is contested by the Government of Israel. Israel contests the application (*de jure*) of the Fourth Geneva Convention relative to the Protection of Civilian Persons in time of War (but agrees nonetheless to apply its humanitarian provisions *de facto*). They also contest the application of international human rights law in the Occupied Palestinian Territories. However, most countries and UN bodies, including the distinguished Special Rapporteur on the situation of human rights in the OPTs, Professor John Dugard³⁴, have agreed that international humanitarian law and human rights law both apply.

In terms of humanitarian law, the Security Council, the General Assembly the ICRC, High Contracting Parties to the Geneva Convention, as well as the UN Commission on Human Rights have repeatedly reiterated that the Convention applies *de jure* to the situation of the Occupied Palestinian Territories. According to the Israeli Supreme Court³⁵, the only regulations that apply are the 1907 Hague Regulations respecting the laws and customs of war on land, of which Articles 42-56 relate to occupied territories, as these are part of customary international law. However, the Fourth Geneva Convention also forms part of customary international law, as confirmed by the International Court of Justice³⁶ and the Security Council, and therefore this law should also be justiciable before the Israeli Supreme Court. This is true also for the Third Geneva Convention relative to the Treatment of Prisoners of War.³⁷

In terms of international human rights law, the fact that this is applicable has been reiterated by the Security Council, the General Assembly, the Commission on Human Rights, the Committee on Economic, Social and Cultural Rights and the Committee on Human Rights, the Committee on the Rights of the Child, the Committee Against Torture and the Committee for the Elimination of Racial Discrimination. The applicability of human rights law was also confirmed by the Interim Agreement in which Israel and the Palestinian Council agreed to exercise their powers and responsibilities "with due regard to internationally-accepted norms and principles of human rights and the rule of law".³⁸

In addition, as the General Assembly has repeatedly reaffirmed³⁹, the Palestinian people possess the right of self-determination and, in virtue of this right, they should be able to freely dispose of their natural wealth and natural resources, including land and water and, in no case, should be deprived of their own means of subsistence.⁴⁰ The Oslo process which gave rise to the emergence of the Palestinian Authority, and the Roadmap which aims to create a democratic, independent and viable Palestinian State by 1 January 2005 reinforce and confirm this right.

A. Statut des P. T. O. du point de vue du droit international

Sous l'empire du droit international, la Cisjordanie, Jérusalem Est et la bande de Gaza sont définis comme " Territoires Occupés ", et Israël comme " Puissance Occupante ". Ceci a été confirmé par le Conseil de Sécurité [xxxii] et l'Assemblée Générale de l'ONU. Ces territoires sont considérés " occupés " en application d'un des principes fondamentaux du droit international – l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire(s) par la guerre. Ceci a été confirmé par le Conseil de Sécurité depuis sa Résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967. Le processus d'Oslo n'a pas changé le statut des Territoires Occupés, et ceci a été souligné par le Conseil de Sécurité [xxxiii], l'Assemblée Générale, le CICR et les Hautes Parties Contractantes à la Quatrième Convention de Genève.

Le droit international applicable aux Territoires Palestiniens Occupés inclut tant le droit humanitaire que la garantie des droits de l'Homme, bien que ceci soit contesté par le gouvernement d'Israël. Israël, en effet, conteste l'application (*de jure*) de la 4^{ème} Convention de Genève, relative à la Protection des Personnes Civiles en temps de Guerre (mais il en accepte néanmoins *de facto* les attendus humanitaires). Ce gouvernement conteste également que les droits de l'Homme internationaux s'appliquent dans les Territoires Palestiniens Occupés. Toutefois, la plupart des pays et des corps constitués de l'ONU, dont le distingué R. S. chargé d'examiner la situation des droits de l'Homme dans les T. P. O., le Professeur John Dugard [xxxiv], ont exprimé l'avis que tant le droit humanitaire international que les droits de l'Homme s'appliquent dans ces Territoires.

En termes de droit humanitaire, le Conseil de Sécurité, l'Assemblée Générale, le CICR, les Hautes Parties Contractantes à la Convention de Genève, ainsi que la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU ont réitéré de manière répétée que (cette) Convention s'applique *de jure* à la situation des T. P. O.. D'après la Cour Suprême israélienne [xxxv], les seuls textes qui s'appliqueraient dans les Territoires seraient ceux des Règlements de La Haye de 1907 concernant les lois et usages de la guerre terrestre, dont les Articles 42 à 56 sont relatifs à des territoires occupés, attendu que ces Règlements sont constitutives du droit international reçu. Toutefois, la 4^{ème} Convention de Genève est, elle aussi, constitutive du droit international reconnu, et cela a été confirmé par la Cour Internationale de Justice [xxxvi] et le Conseil de Sécurité, et, par conséquent, cette loi devrait elle aussi être invocable devant la Cour Suprême d'Israël. Cela vaut également pour la Troisième Convention de Genève, relative au Traitement des Prisonniers de guerre [xxxvii].

En termes de droit international humanitaire, l'applicabilité de ce droit a été réitéré par le Conseil de Sécurité, l'Assemblée Générale, la Commission des Droits de l'Homme, le Comité pour les Droits de l'Enfant, le Comité Contre la Torture et le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale. L'applicabilité du droit des droits de l'Homme a été également confirmée par l'Accord intérimaire dans lequel Israël et le Conseil Palestinien sont convenus d'exercer leurs pouvoirs et responsabilités " en respectant dûment les normes et principes internationalement reconnus des droits de l'Homme et de l'état de droit " [xxxviii].

De plus, comme l'a réaffirmé l'Assemblée Générale à de multiples reprises [xxxix], le peuple palestinien détient le droit à s'autodéterminer, en vertu de quoi il devrait pouvoir disposer librement de ses richesses et ressources naturelles, dont la terre et l'eau et, en aucun cas, il ne devrait se voir privé de ses propres moyens de subsistance [xl]. Le processus d'Oslo, qui a abouti à l'émergence de l'Autorité palestinienne, et la feuille de route, qui vise à créer un Etat palestinien démocratique, indépendant et viable d'ici au 1^{er} janvier 2005, renforcent et confirment ce droit.

B. Obligations of the Israeli Occupying Power

As the Occupying Power, the Government of Israel has certain defined rights and obligations under humanitarian law, including the interdiction of collective punishments and of building settlements. This has not been changed by the Oslo process as reaffirmed by the Security Council on 7 October 2000, calling “Israel, the occupying Power, to abide scrupulously by its legal obligations and its responsibilities under the Fourth Geneva Convention”⁴¹.

As the Special Rapporteur has outlined in his previous reports (A/56/210 ; E/CN.4/2002/58), numerous rules of humanitarian law aim to ensure that the occupied population have access to adequate food and water. Some of these rules are preventive in nature, other rules apply to relief and humanitarian assistance, and further rules provide for access to food by specific categories of people, including prisoners.

The first obligation of the Occupying Power is to respect access to food and drinking water of the Palestinian population, and their access to resources, including land and irrigation water to produce and consume adequate food. According to humanitarian law, private property cannot be confiscated (article 46 of the Hague Regulations), collective punishments and annexation are prohibited (article 33 and 47 of the Fourth Geneva Convention), requisition of land cannot be demanded, except for military needs (article 52 of the Hague Regulations), and any destruction of property belonging to individuals or collectively to private persons, or to the State, or to other public authorities, is prohibited by article 53 of the Fourth Geneva Convention, unless such destruction is rendered absolutely necessary for military operations. For the same reason, evacuation of a given area is prohibited, except if imperative military reasons do demand, and in that case proper accommodation shall be provided and the removals shall be effected in satisfactory conditions of nutrition (article 49, para. 2 and 3 of the Fourth Geneva Convention). Article 49 (6) of the Fourth Geneva Convention prohibits Israel from transferring parts of its own civilian population into the occupied territories.

As the Occupying Power, the Government of Israel also has the obligation to provide resources (including food and water) if the resources in the Territories are inadequate. According to humanitarian law, the Occupying Power should ensure the food and water supplies of the population and bring in the necessary foodstuffs (art. 55), and if the whole or part of the population is inadequately supplied, it shall agree to relief schemes on behalf of the population and facilitate such schemes, which may be undertaken by States or by impartial humanitarian organizations such as the ICRC (art. 59). In the current situation, agencies including the UN and the ICRC are distributing food to the Palestinian people, but this does not in any way reduce the obligations of Israel as the Occupying Power (Article 60 Fourth Geneva Convention).

Humanitarian law does take military necessities into account. The Occupying Power has the right to take measures – military or administrative – to ensure the security of its military forces and civilian administration in the Occupied Territories, as long as the measures taken are rendered absolutely necessary for military operations, are not prohibited, are proportional, and do not prevent the Occupying Power from respecting its obligation to assure the basic needs of the inhabitants of the Occupied Territory. On the other hand, according to humanitarian law, the Occupying Power does not automatically have the right to take measures related to the security of its civilians living in settlements in the Occupied Territories, because the establishment of settlements is in itself illegal, as outlined under Article 49(6) of the Fourth Geneva Convention. This has been reaffirmed repeatedly by the UN General Assembly, the ICRC and the High Contracting Parties to the Geneva Conventions, and the Security Council.

B. Les obligations de la Puissance Occupante : Israël

En tant que puissance occupante, le Gouvernement d'Israël a certains droits et obligations précis, en vertu du droit humanitaire, dont l'interdiction des punitions collectives et de construire des implantations. Ceci n'a pas été remis en cause par le processus d'Oslo, et cela a été confirmé par le Conseil de Sécurité le 7 octobre 2000, qui a exhorté " Israël, en tant que Puissance Occupante, à observer scrupuleusement ses obligations et responsabilités légales sous l'empire de la 4^{ème} Convention de Genève [xli].

Comme l'a souligné le R. S. dans ses rapports précédents (A/56/210 ; E/CN.4/2002/58), de nombreuses lois du droit humanitaire visent à garantir que la population soumise à occupation a accès à une nourriture et une eau satisfaisantes. Certaines de ces lois sont de nature préventive, d'autres concernent les secours d'urgence et l'assistance humanitaire et d'autres, enfin, s'attachent à garantir l'accès à la nourriture de catégories de population spécifiques, dont les prisonniers.

La première obligation de la Puissance Occupante est de respecter l'accès à la nourriture et à l'eau potable de la population palestinienne, et son accès aux ressources, dont les terres agricoles et l'eau d'irrigation nécessaire lui permettant de produire et de disposer d'une nourriture adaptée à ses besoins. Pour le droit humanitaire, les propriétés privées ne peuvent être confisquées (articles 33 et 47 de la 4^{ème} C. de Genève), la réquisition de terres ne peut être imposée, sauf pour nécessités militaires (article 52 des Règlements de La Haye), et toute destruction de biens appartenant à des individus ou à des collectivités ou encore à l'Etat ainsi qu'à d'autres collectivités publiques, est interdite par l'article 53 de la 4^{ème} C. de Genève, à moins que cette destruction ne soit rendue absolument nécessaire par les opérations militaires. Pour la même raison, l'évacuation d'une région donnée est interdite, sauf si des raisons militaires impérieuses l'exigent, et dans ce cas, une assistance spécifiques doit être assurée et les déplacements de population être effectués tout en satisfaisant aux conditions assurant une alimentation satisfaisante (article 49, para. 2 et 3 de la 4^{ème} C. de Genève). L'article 49 (6) de la 4^{ème} C. de Genève interdit à Israël de transférer toute partie de sa propre population civile à l'intérieur des territoires occupés.

En tant que Puissance Occupante, le gouvernement israélien a, de plus, l'obligation de fournir les ressources (dont la nourriture et l'eau) si les ressources disponibles dans les Territoires ne conviennent pas (en quantité et en qualité). En vertu du droit humanitaire, la Puissance Occupante doit assurer la fourniture à la population de la nourriture et de l'eau et apporter les denrées alimentaires nécessaires (art. 55), et si tout ou partie de la population n'est pas approvisionnée de manière adéquate, elle doit convenir de plans de secours en direction de cette population et elle doit en faciliter la mise en place et la mise en œuvre par des Etats ou des organisations humanitaires impartiales, tel le CICR (art. 59). Dans la situation actuelle, des agences, dont l'ONU et le CICR, distribuent des vivres à la population palestinienne, mais cela ne saurait en rien réduire les obligations qui incombent à Israël en tant que puissance occupante (article 60 de la 4^{ème} Convention de Genève).

Le droit humanitaire prend les impératifs militaire en considération. La Puissance Occupante a le droit de prendre des mesures – militaires ou administratives – destinées à garantir la sécurité de ses forces armées ou de son administration d'occupation dans les Territoires Occupés, dès lors que les mesures ainsi prises sont rendues absolument nécessaires par les opérations militaires, ne sont pas interdites, sont proportionnées, et n'empêchent pas la Puissance Occupante de respecter l'obligation qui lui est faite d'assurer les besoins fondamentaux des habitants des Territoires Occupés. Par ailleurs, d'après le droit humanitaire, la Puissance Occupante n'a par définition pas le droit de prendre des mesures relatives à la sécurité de ses citoyens vivant dans des colonies situées sur les

The State of Israel has ratified all the principal instruments for the protection of human rights which protect the right to food, particularly the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (Article 11), the Convention on the Rights of the Child (Articles 24, 27) and the Convention for the Elimination of Discrimination against Women (Article 12), without stating reservations according to the applicability of these Conventions to the Occupied Territories. It should also respect the Universal Declaration on Human Rights (Article 25) which in many respects has become part of customary international law. However, the Government of Israel maintains that it cannot be held accountable to these human rights instruments for its actions in the Occupied Territories, on the basis that when humanitarian law is applicable, then human rights law does not apply, and that human rights instruments do not apply to areas that are not subject to its sovereign territory and jurisdiction.⁴² The Special Rapporteur recalls however, that the applicability of humanitarian law does not preclude the applicability of human rights law, and that the right to food, like all human rights do apply during a period of occupation, which has been repeatedly affirmed by the Security Council and the General Assembly. He underlines that the Committee on Economic, Social and Cultural Rights, and other Committees of experts, have insisted on the fact that human rights “apply to all of the territories and populations which are effectively under its control”⁴³. The Special Rapporteur also recalls that a State is accountable for the actions of its authorities in territories outside of its *de jure* jurisdiction, including in occupied territories, as argued in 1992 by the Special Rapporteur on the situation of Human Rights in Kuwait under Iraqi occupation⁴⁴, and recently by the Committee on Human Rights⁴⁵, and that the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights does not include a territorial limitation clause.

It is recognised that under the Oslo Accords, an important part of the responsibilities of the Government of Israel in the Territories was transferred to the Palestinian Authority, for administrative and security issues in the Gaza Strip (74% of the Gaza Strip in March 2000) and in Area A (18.2% of the Territories in March 2000), and for administrative issues in Area B (21.8% of the OPTs in March 2000). However, the situation has evolved since September 2000, with the control over most of the OPTs retaken by the Israeli military around and within Areas A and B. There is therefore no doubt about the obligations of the Government of Israel under the right to food in the OPTs at present. The Special Rapporteur underlines that the vast majority of the OPTs is under the total control – military and administrative – of the occupying army, as is access (entry and exit) to areas under the Palestinian administration, as he witnessed visiting the Gaza Strip, Ramallah, Bethlehem, Jericho, Qualkilya, Tulkarem, etc.

Israel therefore has the obligation to respect, protect and fulfil the right to food of the Palestinian population in the OPTs, without discrimination (A/56/210). These three levels of obligation to respect, protect and fulfil the right to food have been outlined in General Comment 12 of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights. The obligation to respect the right to food implies that Israel should not take measures which negatively affect the existing physical and economic access to food and water of the Palestinian population, or which reduces the availability or quality of this food and water. The obligation to protect the right to food means that the Government of Israel should prevent third parties, including settlers, from taking action which could negatively affect physical and economic access to food and water, or the availability and quality of food and water. The obligation to fulfil means that the Government of Israel must take measures to facilitate the access to food and water of the Palestinian population (enabling them to feed themselves), and only in cases of a last resort, it must distribute food and water to people who have no access to food and water. In this case, beneficiaries of food aid programmes should never be regarded as passive recipients, but always as rights-holders, entitled to adequate food and water. Finally, the Government of Israel has, under human rights and humanitarian law the obligation to provide adequate food and water to Palestinian prisoners. The Special Rapporteur also underlined that Article 1 of the Covenant envisages that in no case should a people be deprived of its own means of subsistence.

Territoires Occupés, dès lors que la création d'implantations est illégale en elle-même, comme l'a souligné l'Article 49 (6) de la 4^{ème} Convention de Genève. Ce point a été réaffirmé à plusieurs reprises par l'Assemblée Générale de l'ONU, le CICR et les Hautes Parties Contractantes aux Conventions de Genève, ainsi que par le Conseil de Sécurité.

L'Etat d'Israël a ratifié tous les instruments principaux de protection des droits de l'Homme qui garantissent le droit à la nourriture ; en particulier, le Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels (article 11), la Convention des Droits de l'Enfant (articles 54, 27) et la Convention pour l'Elimination de la Discrimination envers les Femmes (article 12), sans formuler aucune réserve quant à l'applicabilité de ces Conventions dans les Territoires Occupés (palestiniens). Il doit aussi respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 25), qui est devenue à bien des égards une partie coutumière du droit international. Toutefois, le gouvernement israélien maintient qu'il ne peut être tenu de respecter ces instruments des droits humains dans les actions qu'il mène dans les Territoires Occupés, au prétexte que lorsque c'est le droit humanitaire qui s'applique, les droits de l'Homme ne s'appliquent pas, et que les instruments de défense des droits de l'homme ne sont pas valables pour des régions qui ne sont pas soumises à sa souveraineté territoriale et à sa juridiction [xliii]. Le R. S. rappelle, toutefois, que l'applicabilité du droit humanitaire n'est pas exclusive du respect des droits de l'Homme, et que le droit à la nourriture, à l'instar de tous les droits humains, s'applique y compris durant une période d'occupation, chose qui a été réaffirmée de manière répétée par le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale. Il souligne que le Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels, ainsi que d'autres Comités d'experts, ont insisté à dire que les droits de l'Homme " s'appliquent dans tous les territoires et à toutes les populations soumis effectivement à son contrôle " [xliii]. Le R. S. rappelle, par ailleurs, qu'un Etat est responsable des actes de ses autorités dans des territoires situés à l'extérieur de sa juridiction *de jure*, et donc dans des territoires occupés, comme argumenté en 1992 par le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'Homme au Koweït sous occupation irakienne [xliv], ainsi que récemment par le Comité des Droits de l'Homme [xlv] et il rappelle aussi que la Convention Internationale sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels ne comporte aucune clause de limitation territoriale.

En vertu des accords d'Oslo, il est reconnu qu'une part importante des responsabilités du gouvernement israélien dans les Territoires a été transférée à l'Autorité Palestinienne, en matière administrative et sécuritaire dans la bande de Gaza (sur 74 % de la bande de Gaza, en mars 2000) ainsi que dans la zone A (18,2 % des Territoires, en mars 2000) et, pour les questions administratives seulement, dans la zone B (21,8 % des T. P. O. en mars 2000). Toutefois, la situation a évolué depuis septembre 2000, l'armée ayant repris le contrôle de la plupart des Territoires autour et à l'intérieur des zones A et B. Il n'y a, de ce fait, aucun doute quant aux obligations qui sont celles du gouvernement israélien, eu égard au droit à l'alimentation, dans les Territoires palestiniens, aujourd'hui. Le R. S. souligne que la grande majorité des T. P. O. est soumise au contrôle total – tant militaire qu'administratif – de l'armée d'occupation, et qu'il en va de même en matière d'accès (entrées et sorties) des (et vers les) zones sous administration palestinienne, comme il a pu le vérifier durant ses déplacements dans la bande de Gaza, à Ramallah, à Bethléem, à Jéricho, à Qalqiliya, à Tulkarem, etc.

Israël est, par conséquent, soumis à l'obligation de respecter, de protéger et de satisfaire au droit à l'alimentation de la population palestinienne dans les T. P. O., sans discrimination (A/56/210). Ces trois niveaux d'obligation de respecter, de protéger et de rendre effectif le droit à l'alimentation ont été soulignés dans le Commentaire Général 12 du Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels. L'obligation de respecter le droit à l'alimentation implique qu'Israël ne devrait prendre aucune mesure susceptible d'affecter négativement les accès physiques et économi-

C. Obligations of the Palestinian Authority

The Palestinian Authority, as there is no Palestinian independent State, is not party to any of the legal instruments protecting human rights or international humanitarian law. However, it is engaged through the Oslo process to respect international human rights, including the right to food. According to Article XIX of the Israeli-Palestinian Interim Agreement on the West Bank and the Gaza Strip, the Palestinian authorities agreed to exercise their power and responsibilities “with due regard to internationally accepted norms and principles of human rights and the rule of law”.

Under the Oslo process, certain important responsibilities for administrative and security issues were transferred to the Palestinian Authority in Areas A and B in March 2000. In these areas, the Palestinian Authority therefore has important responsibilities with respect to questions related to food and water. However, the situation has evolved since September 2000, and today, the Occupying Power has regained control of a great part of the OPTs, including within and around Areas A and B. In addition, the occupying armed forces have destroyed much of the infrastructure of the Palestinian Authority, and it is now difficult for Authority staff to move easily in the OPTs. All these factors have considerably reduced the control of the Palestinian Authority over the Territories and its capacity to ensure the population in these areas have access to adequate food and water. The Palestinian Authority therefore today does not have the obligation to respect, protect and fulfil the right to food for the Palestinian population living in Areas A and B, except where it exercises effective control and to the extent that resources are available.

For areas where it does have control, the Palestinian Authority is developing a National Food Security Strategy and is carrying out various social programmes, including supporting 36,000 families under the Special Hardship Cases programme of the Ministry of Social Affairs. Although the Palestinian Authority has frequently been accused of corruption and incompetence by Palestinians as well as by other actors,⁴⁶ the World Bank notes this programme is effectively managed and there is virtually no leakage of benefits to the non-poor.⁴⁷ The World Bank also records that the Palestinian Authority is undergoing a reform process and argues that, when it comes to delivering basic social services, the PA has managed as well as it could have under the difficult circumstances with restrictions on movement of staff and Ministers of the PA.⁴⁸ However, he was concerned with the fact that numerous detainees in Palestinian prisons have complained of receiving insufficient food, reports which were confirmed by NGOs. He would emphasise that the Palestinian Authority has the obligation to respect the right to food of prisoners which it detains, as outlined in the commitments taken under the Interim Agreement and the Memorandum of Wye River.⁴⁹

ques existants à la nourriture et à l'eau potable de la population palestinienne, ni de limiter la disponibilité ou la qualité de cette nourriture et de cette eau. L'obligation de mettre en application le droit signifie que le gouvernement d'Israël doit prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'accès à la nourriture et à l'eau de la population palestinienne (en leur permettant de se nourrir par eux-mêmes), et ce n'est qu'en dernier recours qu'il doit distribuer de la nourriture et de l'eau aux gens qui n'ont pas accès à la nourriture et à l'eau. Dans ce cas, les bénéficiaires des programmes d'aide alimentaire ne doivent en aucun cas être considérés comme des bénéficiaires passifs, mais toujours comme des ayant droits, éligibles à une nourriture et à une eau en quantités et en qualité idoines. Enfin, le gouvernement d'Israël a, en vertu des droits de l'Homme et du droit humanitaire, l'obligation de fournir une nourriture et une eau appropriées aux prisonniers palestiniens. Le R. S. a souligné, également, que l'Article I de l'Amendement envisage qu'en aucun cas un peuple ne devrait être privé de ses propres moyens de survie.

C. Les obligations de l'Autorité palestinienne

L'Autorité Palestinienne, en l'absence d'Etat palestinien indépendant, n'est partie prenante dans aucun des instruments légaux protégeant les droits humains ni dans le droit humanitaire international. Toutefois, elle est tenue, à travers le processus d'Oslo, de respecter les droits de l'Homme internationaux, dont le droit à l'alimentation. D'après l'Article XIX de l'Accord Intérimaire israélo-palestinien sur la Cisjordanie et la bande de Gaza, les autorités palestiniennes sont convenues d'exercer leurs prérogatives et leurs responsabilités " en tenant le plus grand compte des normes et des principes internationalement reconnus en matière de droits de l'Homme et d'état de droit ".

Dans le cadre du processus d'Oslo, certaines responsabilités importantes en matière d'administration et de sécurité ont été transférées à l'Autorité palestinienne dans les zones A et B, en mars 2000. Dans ces régions, l'Autorité palestinienne, par conséquent, est dotée de responsabilités importantes en matière de questions relatives à la nourriture et à l'eau. Toutefois, la situation a évolué, depuis septembre 2000 et, aujourd'hui, la puissance occupante a repris le contrôle de la majorité des T. P. O., y compris à l'intérieur et autour des zones A et B. De plus, les forces armées d'occupation ont détruit la plupart des infrastructures de l'Autorité palestinienne, et il est aujourd'hui très difficile, même pour les personnels de l'Autorité palestinienne, de se déplacer à l'intérieur des T. P. O. Tous ces facteurs ont considérablement réduit le contrôle de l'Autorité palestinienne sur les Territoires ainsi que sa capacité à garantir que la population de ces régions a accès à une nourriture et une eau satisfaisantes. Il en résulte qu'aujourd'hui l'Autorité palestinienne n'a aucune obligation de respecter, de protéger et de mettre en application le droit à la nourriture des Palestiniens vivant dans les zones A et B, sauf là où elle exerce un contrôle effectif et, cela, dans la mesure où des ressources sont disponibles.

Dans les zones où elle exerce effectivement son contrôle, l'Autorité palestinienne développe actuellement une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et elle mène à bien divers programmes sociaux, dont l'aide apportée à 36 000 foyers dans le cadre du programme des Cas Sociaux Difficiles du ministère des Affaires Sociales. bien que l'Autorité palestinienne ait fréquemment été accusée de corruption et d'incompétence par les Palestiniens ainsi que par d'autres acteurs (xlvi), la Banque Mondiale note que ce programme est efficacement mené et qu'elle ne constate virtuellement aucune déperdition d'aides en direction de personnes qui n'en justifieraient pas [xlxii]. La Banque Mondiale relève également que l'Autorité palestinienne est en cours de réforme et affirme qu'en ce qui concerne la fourniture des services sociaux fondamentaux, l'Autorité palestinienne a fait aussi bien qu'elle pouvait le faire compte tenu de la difficulté de la situation, avec notamment les restrictions imposées aux déplacements des personnels administratifs et des ministres de l'Autorité palestinienne [xlxiii]. Toutefois, le Rapporteur Spécial a ressenti une certaine préoccupation en

D. Other key laws and institutions governing the situation

The gamut of laws governing the situation in the OPTs constitutes a very complex system. It includes elements from Ottoman law, the law under the British Mandate, Jordanian law in the West Bank and Egyptian law in the Gaza Strip, Israeli military orders, as well as more recent Palestinian laws, and international law.

According to the Emergency Regulations instituted by the Government of Israel in 1967, the military Commander of the Occupying Power has the competence to issue Military Orders that apply to the OPTs. Using Military Orders, the Occupying Power has taken control over thousands of acres of land throughout the West Bank and the Gaza Strip, for the establishments of settlements or bypass roads. The following four methods are used to take control of the land: (i) declaration and registration of land as “state land”, (ii) requisition for military needs, (iii) declaration of land as abandoned property, and (iv) confiscation of land for public needs. However, the Special Rapporteur insists that all seizure of the land for the establishment of settlements in the OPTs is a violation of the Fourth Geneva Convention, which prohibits the establishment of settlements, and that any confiscation of private property in the Occupied Territories is a violation of the Hague Regulations. Moreover, the seizure of any property of the Palestinian population or of the Palestinian Authorities is a violation of the right of the Palestinian people to freely dispose of its natural wealth and natural resources, according to its right to self-determination. As the Security Council determined in its resolution 465, “all measures taken by Israel to change the physical character, demographic composition, institutional structure or status of the Palestinian and other Arab territories occupied since 1967, including Jerusalem, or any part thereof, have no legal validity and (...) Israel’s policy and practices of settling parts of its population and new immigrants in those territories constitute a flagrant violation of the Fourth Geneva Convention (...) and also constitute a serious obstruction to achieving a comprehensive, just and lasting peace in the Middle East”⁵⁰.

The Oslo Agreements are also important to understand the land, water and settlements related issues in the OPTs. Most of these issues are dealt with in the 1995 Interim Agreement and its Annexes. According to Article 40 of Annex III of the 1995 Interim Agreement, the government of Israel recognized the Palestinian water rights in the West Bank, and a Joint Water Committee was established to deal with all water and sewage related issues in the West Bank, including the protection of water resources and water sewage systems, as well as exchange of information. Regarding the Gaza Strip, the two sides agreed that the Palestinian authority is responsible for the water and sewage of the Palestinians and that the Israeli Mekorot Water Company is responsible for the water systems supplying water to the settlements and the military installation areas. The Special Rapporteur met with many Palestinians officials, who said they were disappointed by the fact that as all decisions of the Joint Water Committee shall be reached by consensus, this agreement effectively means that the Government of Israel has vetoed the building of most new water drilling and sewage projects in the West Bank.

The Oslo agreements also deal with the responsibility of the Government of Israel with respect to Israeli settlements. According to Article XII of the Interim Agreement: “Israel shall continue to carry the responsibility (...) for overall security of Israelis and Settlements, for the purpose

raison d'informations faisant état de plaintes de nombreux détenus des prisons palestiniennes qui ne recevraient pas une alimentation suffisante, lesquels rapports ont été confirmés par plusieurs ONG. Il souhaite souligner que l'Autorité palestinienne a l'obligation de respecter le droit à l'alimentation des prisonniers qu'elle détient, comme souligné par les engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre de l'Accord intérimaire et du Mémorandum de Wye River [xliv].

D. Autres textes et institutions fondamentaux pertinents

La gamme des lois régissant la situation dans les T. P. O. forme un système très complexe. Elle comporte des éléments hérités du droit ottoman, du droit mandataire britannique, du droit jordanien en Cisjordanie et du droit égyptien dans la bande de Gaza, de la juridiction militaire israélienne, ainsi que de lois palestiniennes plus récentes et de lois du droit international.

Selon les Règlements d'Urgence édictés par le gouvernement israélien en 1967, le Commandant militaire de la Puissance Occupante a la compétence lui permettant de publier des Ordres Militaires s'appliquant aux T. P. O. A l'aide de ces ordres militaires, la puissance occupante a pris le contrôle de milliers d'acres de terres dans l'ensemble de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, afin d'y construire des colonies ou des routes de contournement. Les quatre méthodes ci-après sont utilisées afin de s'assurer du contrôle de la terre : (i) la déclaration et l'enregistrement au cadastre d'une terre sous la qualification de " terre d'Etat ", (ii) la réquisition de la terre pour des besoins militaires, (iii) la déclaration d'une terre propriété abandonnés et enfin (iv) la confiscation pour utilité publique. Toutefois le R. S. insiste sur le fait que toutes les saisies de terres en vue de la construction de colonies dans les T. P. O. sont constitutives de violations de la 4^{ème} Convention de Genève, qui prohibe la création de colonies, ainsi que sur le fait que toute confiscation de propriété privée dans les Territoires occupés est une violation des Règlements de La Haye. De plus, la prise de contrôle de toute propriété de la population palestinienne ou de l'Autorité palestinienne représente une violation du droit du peuple palestinien à disposer librement de sa richesse et de ses ressources naturelles, droit conforme à son droit à l'autodétermination. Comme l'a spécifié le Conseil de Sécurité dans sa résolution 465, " toutes les mesures prises par Israël afin de modifier le caractère physique, la composition démographique, la structure et / ou le statut institutionnel des territoires et autres territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, ou toute partie des mêmes, n'a pas de validité légale et (...) " la politique et les pratiques d'Israël consistant à installer certaines parties de sa population, ainsi que de nouveaux immigrants, dans lesdits territoires, constitue une violation flagrante de la 4^{ème} Convention de Genève (...) ainsi qu'une très sérieuse obstruction à l'établissement d'une paix globale, équitable et durable, au Moyen-Orient " [I].

Les accords d'Oslo sont importants, également, si l'on veut comprendre les problèmes liés à la terre, à l'eau et aux colonies, dans les Territoires occupés. La plupart de ces problèmes sont traités dans l'Accord Intérimaire de 1995 et dans ses annexes. D'après l'article 40 de l'Annexe III de l'Accord Intérimaire de 1995, le gouvernement d'Israël a reconnu les droits d'accès à l'eau des Palestiniens en Cisjordanie, et un Comité Conjoint de l'Eau a été créé afin de traiter tous les problèmes relatifs à l'eau et au réseaux d'assainissement en Cisjordanie, y compris la protection des ressources hydriques et des systèmes d'évacuation des eaux usées, et prévoyant un échange d'informations. En ce qui concerne la Bande de Gaza, les deux parties sont convenues que l'Autorité palestinienne est responsable de l'eau et des égouts des Palestiniens, tandis que la société de distribution d'eau israélienne Mekorot est responsable des réseaux d'eau fournissant les colonies et les installations militaires. Le R. S. a rencontré plusieurs officiels palestiniens, qui ont déclaré être déçus par le fait que toutes les décisions du Comité Conjoint de l'Eau doivent faire l'objet d'un consensus, ce qui signifie dans les faits que le Gouvernement israélien a opposé son veto à tout nouveau forage et à toute nouvelle installation de tout à l'égout en Cisjordanie.

of safeguarding their internal security and public order, and will have all the powers to take the steps necessary to meet this responsibility.” The Special Rapporteur would emphasise that any provisions made under the Oslo agreements should not undermine the protections already granted to the Palestinians under international human rights and humanitarian law. As stated in Article 47 of the Fourth Geneva Convention : “Protected persons who are in occupied territory shall not be deprived, in any case or in any manner whatsoever, of the benefits of the present Convention by any change introduced, as the result of the occupation of a territory, into the institutions or government of the said territory, nor by any agreement concluded between the authorities of the occupied territories and the Occupying Power (...)”. In 2001, the ICRC made the following statement to the Conference of High Contracting Parties to the Fourth Geneva Convention :

“the ICRC has expressed growing concern about the consequences in humanitarian terms of the establishment of Israeli settlements in the occupied territories, in violation of the Fourth Geneva Convention. The settlement policy has often meant the destruction of Palestinian homes, the confiscation of land and water resources and the parcelling out of the territories. Measures taken to extend the settlements and to protect the settlers, entailing the destruction of houses, land requisitions, the sealing-off of areas, roadblocks and the imposition of long curfews, have also seriously hindered the daily life of the Palestinian population.”⁵¹

The Special Rapporteur met with distinguished members of the Palestinian Legislative Council created in 1996, among them all the Presidents of the most important parliamentary commissions. The achievements of the Council are impressive. For example, the Water Law (3/2002) issued the 17th of July 2002 is a possible way to unify the existing laws in the West Bank and Gaza. This law recognises the right to every person to adequate water (article 3), and to fulfil that right, a public institution called “the Water Authority” is created, with defined tasks and responsibilities. The Special Rapporteur already underlined that the capacity and available resources of the Palestinian authorities are very limited. However, new palestinian laws represent an important way to implement the right to food in the OPTs.

III. MAIN FINDINGS AND CONCERNS REGARDING THE REALISATION OF THE RIGHT TO FOOD

A. The humanitarian crisis

The Special Rapporteur was gravely concerned by the rapid deterioration in malnutrition and poverty levels and by the deteriorating access to food and water of the Palestinians. The growing dependence of the Palestinian population on food aid, at the same time as restrictions on humanitarian access remain in force, is heightening the vulnerability of the Palestinian population. In the Special Rapporteur’s discussions with the Israeli authorities, they recognised that there is a humanitarian crisis in the Occupied Territories, and did not dispute the statistics of increasing malnutrition and poverty of the Palestinians. However, they see this as the regrettable, but inevitable consequence of security measures that are necessary to prevent attacks on Israelis. The Special Rapporteur

Les accords d'Oslo traitent également de la responsabilité du gouvernement israélien eu égard aux colonies israéliennes. D'après l'article XII de l'accord intérimaire : " Israël continuera à assurer la responsabilité (...) de la sécurité générale des Israéliens et des colonies, en vue de sauvegarder leur sécurité interne et l'ordre public, et il disposera des pouvoirs de prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer cette responsabilité. " Le R. S. souhaite souligner que toutes les provisions prises dans le cadre des accords d'Oslo ne devraient en aucun cas porter atteinte aux protections déjà garanties auparavant aux Palestiniens par les droits de l'Homme internationalement reconnus et le droit humanitaire. Comme énoncé à l'article 47 de la 4^{ème} Convention de Genève, " Les personnes protégées vivant en territoire occupé ne peuvent en aucun cas et d'aucune manière se voir dénier les bénéfices de la présente Convention en vertu d'un quelconque changement introduit, à la suite de l'occupation d'un territoire, dans les institutions ou dans le gouvernement dudit territoire, ni au moyen d'un quelconque accord conclu entre les autorités du territoire occupé et celles de la puissance occupante (...) ". En 2001, le CICR a rendu public le communiqué ci-après devant la Conférence des Hautes Parties Contractantes à la Quatrième Convention de Genève :

" Le CICR a exprimé une préoccupation croissante au sujet des conséquences en termes humanitaires de la création de colonies israéliennes dans les territoires occupés, en violation de la 4^{ème} Convention de Genève. La politique de colonisation a souvent signifié la destruction de maisons palestiniennes, la confiscation de terres et de ressources en eau, et la parcellisation des territoires. Les mesures prises afin d'étendre les implantations et de protéger les colons, entraînant la démolition de maisons, les réquisitions de terres, le bouclage de régions entières, les blocages routiers et l'imposition de couvre-feu de longue durée, ont également contribué à gravement porter atteinte à la vie quotidienne de la population palestinienne. " [li].

Le R. S. a rencontré les honorés membres du Conseil Législatif Palestinien créé en 1996, dont tous les Présidents des principales commission parlementaires. Les réalisations de ce Conseil sont impressionnantes. Ainsi, par exemple, la Loi sur l'Eau (3/2002) adoptée le 17 juillet 2002 représente une proposition permettant d'unifier les législations (différentes) en vigueur en Cisjordanie et à Gaza. Cette loi reconnaît le droit de chaque personne à un approvisionnement en eau convenable (article 3) ainsi que d'en obtenir le service, elle crée une institution, l' " Autorité de l'Eau ", dont les tâches et les responsabilités sont définies en détail. Le R. S. a déjà souligné le fait que les capacités et les ressources disponibles, pour les autorités palestiniennes, sont très limitées. Toutefois, les nouvelles lois palestiniennes représentent un moyen important de mettre en application le droit à l'alimentation dans les T. P. O.

III PRINCIPALES CONSTATATIONS EN MATIERE DE LA MISE EN APPLICATION DU DROIT A L'ALIMENTATION

A – La crise alimentaire

Le R. S. a été profondément alarmé par la détérioration rapide des niveaux de malnutrition et de pauvreté ainsi que par la dégradation de l'accès des Palestiniens à la nourriture et à l'eau potable. La dépendance croissante de la population palestinienne vis-à-vis de l'aide alimentaire, au moment même où les restrictions imposées à l'accès des humanitaires restaient en vigueur, souligne la vulnérabilité de la population palestinienne. Au cours des conversations du R. S. avec les autorités israéliennes, celles-ci ont reconnu qu'il y a bien crise humanitaire dans les Territoires Occupés, et elles n'ont pas cherché à mettre en cause les statistiques faisant état d'une augmentation de la malnutrition et de la pauvreté des Palestiniens. Toutefois, elles y voient la conséquence, certes

would not question the security needs of Israel and he understands the daily risks run by Israeli citizens living in Israel. However, in the view of the Special Rapporteur, the current measures being taken are totally disproportionate because they are provoking the hunger and malnutrition of Palestinian civilians in a way which amounts to the collective punishment of Palestinian society. As Amnesty International has noted, it is not permissible to punish the whole population for the actions of a few of its members.⁵²

Israeli officials at the Ministry of Defence and the Civil Administration informed the Special Rapporteur that they are taking certain specific measures in some circumstances to try to alleviate the humanitarian situation. The website of the Israeli Defence Forces gives a list of certain actions that they have taken.⁵³ However, the Special Rapporteur observed that these isolated measures seemed to be having limited effects on the actual situation. He believes that, as the World Bank has stated, “the proximate cause of the Palestinian economic crisis is closure”⁵⁴ and that therefore it is only by lifting the closure regime that the humanitarian catastrophe can be averted.

The Special Rapporteur was also gravely concerned by the continued destruction and confiscation of Palestinian land, water and other resources. The continued confiscation of Palestinian lands will completely foreclose the possibility of an independent Palestinian state, that can sustain a viable economy and agricultural sector and that will be able to ensure that the right to food is realised for the Palestinian people.

B. Violations of the right to food

The Special Rapporteur was concerned by numerous specific violations of the right to food. In the section below, he outlines violations of the different obligations entailed under the commitment to the right to food. As outlined in General Comment 12 of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights, these obligations include the obligation to respect, protect and fulfil the right to food.

Obligation to respect the right to food

The obligation to respect the right to food means that the Occupying Power must not do anything that would disrupt or destroy the Palestinians existing access to food. It is an immediate obligation and required the Occupying Power to avoid the restriction, denial or destruction of existing physical or economic access to adequate food and water or availability.

Closures and Curfews

The extensive imposition of closures, curfews and permit systems constitute a violation of the obligation to respect existing access to food, as they threaten both physical and economic access to food of the Palestinians. Palestinians have even been physically prevented from accessing food, closed into their houses for prolonged curfews, and there are food shortages in the shops as a result of closures.⁵⁵ Specific military measures which are put in place only to protect settlers in the Occupied Palestinian Territories are illegal, on the basis that settlements are themselves illegal under international law.

OCHA reported in 2003 that “due to movement restrictions, the distribution and marketing of

regrettable, mais inévitable, de mesures sécuritaires absolument nécessaires afin d'éviter des attaques contre des citoyens israéliens. Le R. S. ne remet pas en cause les besoins d'Israël en matière de sécurité, et il comprend les risques encourus quotidiennement par les citoyens israéliens vivant en Israël. Toutefois, du point de vue du R. S., les mesures prises actuellement sont totalement hors de proportion, car elles provoquent la faim et la malnutrition de civils palestiniens d'une manière qui équivaut à l'imposition d'une punition collective à la société palestinienne. Comme l'a noté Amnesty International, il n'est pas licite de punir une population entière en raison des actes de certains, très peu nombreux, de ses membres [lii].

Des responsables du ministère israélien de la Défense et de l'Administration Civile ont informé le R. S. du fait qu'elles étaient en train de prendre certaines mesures spécifiques dans certaines circonstances, afin de tenter d'alléger les souffrances découlant de la situation humanitaire. Le site web des Forces Israéliennes de Défense publie une liste de certaines de ces actions. [liii]. Toutefois, le R. S. a remarqué que ces mesures isolées semblent avoir des effets limités sur la situation actuelle. Il pense que, ainsi que l'a affirmé la Banque Mondiale, " la cause immédiate de la crise économique palestinienne est le bouclage (des territoires) " [liv] et que, par conséquent, ce n'est qu'en levant ce régime de blocus que la catastrophe humaine pourra être évitée.

Le R. S. est également gravement préoccupé par la destruction et la confiscation continues de terres, de puits et d'autres ressources en Palestine. La confiscation incessante de terres palestiniennes rendra totalement impossible l'option d'un Etat palestinien indépendant, capable d'assurer durablement une économie et un secteur agricole viables et qui soit en mesure d'assurer que le droit à l'alimentation soit garanti à la population palestinienne.

B – Les violations du droit à l'alimentation

Le R. S. est préoccupé par les nombreuses violations caractérisées du droit à l'alimentation. Dans le chapitre ci-après, il souligne les violations des différentes obligations découlant de l'engagement à respecter le droit à l'alimentation. Comme souligné dans le Commentaire Général n° 12 du Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels, ces obligations impliquent celle de respecter, de protéger et de mettre en application le droit à l'alimentation.

L'obligation de respecter le droit à l'alimentation

L'obligation qui lui est faite de respecter le droit à l'alimentation signifie, pour la puissance occupante, qu'elle ne doit rien entreprendre qui risque d'interrompre ou de détruire l'accès existant à la nourriture des Palestiniens. Il s'agit d'une obligation immédiate, qui requière de la Puissance Occupante qu'elle évite de restreindre, de dénier ou de détruire l'accès physique ou économique existant ou disponible à une nourriture et une eau convenables.

Bouclages et couvre-feu

L'imposition étendue de bouclages, de couvre-feu et de systèmes de permis de circuler est constitutive d'une violation de l'obligation de respecter l'accès existant à la nourriture, et ils menacent l'accès tant physique qu'économique des Palestiniens à la nourriture. Les Palestiniens se sont même vu interdire l'accès à la nourriture car ils étaient consignés chez eux par des couvre-feu prolongés, et parce qu'il y a des pénuries alimentaires dans les commerces en raison des bouclages [lv]. Les mesures militaires spécifiques, mises en place aux seuls fins de protéger les colons dans les Territoires Palestiniens Occupés sont illégales, les colonies étant elles-mêmes illégales aux yeux du droit international.

food produce has been severely affected, thereby disrupting food supply stability and seriously affecting the economy of farmers/rural population.”⁵⁶ The USAID study reported in September 2002 that “market disruptions from curfews, closures, military incursions, border closures and checkpoints affected (the availability) of key high protein foods, especially meat and poultry and dairy products, and in particular infant formula and powdered milk”.⁵⁷ The same study showed that curfews were a primary reason in the West Bank for why people are eating less food, notably in Nablus which was under curfew for 1797 hours from June 21-September 6 2002 and in Tulkarem, which was under curfew for 1486 hours over the same period, with Ramallah and Bethlehem also severely affected.⁵⁸ According to discussions with UNWRA, the Special Rapporteur learned that despite a good harvest of 250,000 tonnes of olive oil in 2002, the Palestinians were only able to sell 200 tonnes given restrictions on trade. External closures and the control by Israel over the import and export of Palestinian goods severely affects their access to international trade and therefore their ability to import food supplies when necessary.

Water shortages have also been produced by closures. Communities such as Burin, located southwest of Nablus, have no independent water supply and are therefore completely dependent on water deliveries which are severely disrupted by closures.⁵⁹ The village of Beit Furik, located 10km southeast of Nablus received no water for at least nine consecutive days since no water tankers were allowed into the village.⁶⁰ A survey by the Palestinian Hydrology Group showed that 24 out of 27 villages surveyed experienced water problems as a result of curfews and closures.⁶¹

(ii) Destruction of Palestinian land, water and other resources

The direct destruction of livelihoods of Palestinians also amounts to a violation of the obligation to respect the right to food, where this includes destruction of objects necessary to the survival of the civilian population, such as water tanks, as well as the destruction of crops and agricultural infrastructure, as well as the broader economic and social infrastructure.

According to the Palestinian National Information Center (PNIC), between September 29 2000 and May 31 2003, the occupying forces have uprooted and destroyed nearly 2.5 million olive trees and more than 1 million citrus and other fruit trees. In addition, 806 wells and 296 agricultural warehouses have been destroyed, and 2000 roads and sub-roads have been torn up and thousands of others have been blocked with concrete and dirt mounds.⁶² The Palestinian Hydrology Group records that between June 2002 and February 2003, 42 water tankers were totally or partially destroyed and 9,128 Palestinian roof-top water tanks were destroyed. According to the World Bank, the damage inflicted on agriculture has reached US\$217 million and physical damage to the water and wastewater sector of around US\$140 million.⁶³ In Beit Hanoun in Gaza, the Special Rapporteur saw thousands of destroyed fruit and olive trees, as well as destruction of agricultural lands and water infrastructure which can hardly be justified as rendered absolutely necessary for military operations, and are seen by many Palestinians as another instance of collective punishment. According to the Governorate of Northern Gaza, 3,684 dunums of land were bulldozed with 95,000 olive and citrus trees, five water wells were destroyed, as well as many people killed and houses destroyed during the incursions of the occupying forces between May and June 2003. The ministries

L'OCHA a relevé, en 2003, qu' " en raison des restrictions aux déplacements, la distribution et la commercialisation de produits alimentaires a été sévèrement affectée, désorganisant de ce fait la stabilité de l'approvisionnement alimentaire et affectant sévèrement l'économie des populations paysannes / rurales " [lvi]. Une étude de l'USAID rendue publique en septembre 2002 a montré que " les interruptions d'approvisionnement dues aux couvre-feu, aux bouclages, aux incursions militaires, aux fermetures de frontières et aux checkpoints ont affecté la disponibilité d'aliments clés riches en protéines, en particulier de la viande, de la volaille et des produits laitiers, et notamment du lait en poudre et du lait destiné aux bébés " [lvii]. Cette étude a montré que les couvre-feu ont représenté la principale raison, en Cisjordanienne, qui fait que les gens mangent moins, en particulier dans la ville de Naplouse, qui a été soumise au couvre-feu durant 1 797 heures du 21 juin au 6 septembre 2002, ainsi qu'à Tulkarem, qui a été soumise au couvre-feu durant 1 486 heures durant la même période, tandis que les villes de Ramallah et de Bethléem étaient elles aussi sévèrement affectées [lviii]. De ses conversations avec l'UNRWA, le R. S. a appris qu'en dépit de l'excellente récolte de 250 000 tonnes d'olives en 2002, les Palestiniens n'ont pas pu en vendre plus de 200 tonnes, en raison des obstacles imposés au commerce. Les bouclages extérieurs et le contrôle exercé par Israël sur l'importation et l'exportation des marchandises palestiniennes affectent sévèrement leur accès au commerce international et, par conséquent, la capacité pour les Palestiniens d'importer des denrées alimentaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Les pénuries d'eau résultent elles aussi des bouclages. Des localités telle Burin, située au sud-ouest de Naplouse, n'ont pas de source d'eau indépendante, et sont de ce fait totalement dépendantes de livraisons d'eau qui ont été désorganisées par les bouclages [lix]. Le village de Beit Furik, situé à dix kilomètres au sud-est de Naplouse n'a pas reçu d'eau durant au moins neuf jours consécutifs car aucun camion citerne n'a été autorisé à y pénétrer [lx]. Une étude effectuée par le Groupe des Hydrologues Palestiniens a montré que 24 villages (sur les 27 sous étude) avaient rencontré des problèmes d'approvisionnement en eau du fait des couvre-feu et des bouclages [lxi]

La destruction de terres, de puits et d'autres ressources palestiniennes

La destruction directe de certains moyens de subsistance des Palestiniens est elle aussi constitutive d'une violation de l'obligation de respecter le droit à l'alimentation dans les cas où cette destruction frappe des objets nécessaires à la survie de la population civile, comme les citernes d'eau, ainsi que les récoltes et l'infrastructure agricole, et, plus largement, les grandes infrastructures économiques et sociales.

Selon le Centre National Palestinien d'Information [PNIC – Palestinian National Information Center], entre le 29 septembre 2000 et le 31 mai 2003, les forces d'occupation ont arraché et détruit près de 2,5 millions d'oliviers et plus d'un million d'agrumes et autres arbres fruitiers. De plus, 806 puits et 296 serres maraîchères ont été détruits, 2000 routes et chemins carrossables ont été défoncés, tandis que d'autres étaient bloqués au moyen de blocs de béton et de levées de terre [lxiii]. Le Groupe Palestinien d'Hydrologie a enregistré qu'entre juin 2002 et février 2003, 42 camions-citernes d'eau ont été totalement ou partiellement détruits et 9128 réservoirs d'eau sur les toits de maisons palestiniennes ont été détruits. Selon la Banque Mondiale, les dommages infligés à l'agriculture ont atteint 217 millions de dollars et les dommages sur les réseaux d'eau 140 millions de dollars. A Beit Hanoun, dans la bande de Gaza, le R. S. a vu des milliers d'arbres fruitiers et d'oliviers détruits, ainsi que la destruction de terres cultivées et d'infrastructures hydrauliques, toutes destructions qu'il serait bien difficile de justifier en invoquant leur caractère d'absolue nécessité en raison de considérations militaires, et dans lesquelles beaucoup de Palestiniens voient une énième occurrence de rétorsions collectives. D'après le Gouvernorat du Nord de Gaza, 3 684 dounoms [368 hectares, ndt] de terres ont été éventrés par des bulldozers, 95 000 oliviers et oran-

and building of the Palestinian Authority have also been a particular target, rendering the delivery of social programmes difficult. The World Bank record that damage to public infrastructure amounts to US\$ 251 million, and has included the “widespread ransacking of Palestinian Authority ministry buildings and municipal offices”.⁶⁴

(iii) Expropriation of Palestinian land, water and other resources

Expropriation of Palestinian land for the establishment of Israeli settlements in the Occupied Palestinian Territories constitute a violation of the obligation to respect the right to food, and is a clear violation of the right of the Palestinian people not to be deprived of its own means of subsistence.

The building of settlements in the Territories is illegal under international law, but many NGOs point to the fact that in 1999, 44 new settlements or outposts were built in the West Bank, and in 2001, 34 settlements were established and 14 further settlements approved by the Government of Israel. According to the non-governmental organisation, ARIJ, the total area that has been confiscated or is designated military zones in the Gaza Strip amounts to 165.04 km², or 45% of the Gaza Territories. In the Gaza Strip, there are only reportedly 6,429 Israeli settlers who use this 45% of the land, compared to over 1 million Palestinians on the remaining 55% of the land, leaving population density for the Palestinians one of the highest in the world and almost 100 times greater than that of the Israelis.

Although 3 very important fresh water aquifers are located beneath the Occupied Palestinian Territories, according to statistics given to the mission, most of the water is controlled and distributed to Israel and to the settlements in an extremely inequitable distribution of water resources. The Palestinian entitlements to water include the West Bank (western, north-eastern and eastern) and Gaza aquifers. However, statistics for daily per capita water consumption, suggest that in the year 2002, Palestinians used 70 litres, compared to 350 litres for Israelis in Israel and in the settlements. This means that Israelis receive and use five times more water than Palestinians.⁶⁵ According to Oxfam, the occupying power extracts more than 85 percent of the water from the West Bank aquifers. In discussions with the Water Commission of Israel, Mr Driez in informed the Special Rapporteur that the Government of Israel had offered the Palestinians access to a desalination plant to take water from the Mediterranean. However, in the view of the Special Rapporteur, it does not appear to be economically viable to bring water from the sea, when aquifers already exist below the Palestinian Territories. The transport of water would be extremely expensive and physically difficult, particularly in the light of the restrictions on water tankers, and the building of the security fence/apartheid wall between Israel and the Palestinian Territories. There is therefore an urgent need to establish a more equitable distribution of the water of existing aquifers.

As noted above, many intellectuals and NGOs (Israeli, Palestinian and international) suggest that there is a systematic dispossession of the Palestinian people of their land, with the gradual takeover of large percentages of the land by the Occupying Power, for settlements, development zones, closed military areas and settler-only roads, and the increasing confinement of the Palestinians into non-contiguous ‘bantustans’. Although the takeover of such lands is legalised under Israeli military orders applied in the OPTs, it still remains a violation of international law, including Article 43 of the Hague Regulations, which prohibits the Occupying Power from altering the legal system in the occupied territories.

gers étant détruits, tandis que cinq puits étaient comblés. Signalons que ces destructions ont concerné des maisons, de nombreux civils étant tués, au cours des incursions des forces d'occupation entre mai et juin 2003. Les ministères et les bâtiments administratifs de l'Autorité palestinienne ont représenté eux aussi des cibles particulièrement visées, rendant très difficile la poursuite des programmes d'assistance sociale. La Banque Mondiale relève que les dommages infligés aux infrastructures publiques atteignent un montant de 251 millions de dollars (US), notant en particulier " la mise à sac à grande échelle des bâtiments ministériels de l'Autorité palestinienne, ainsi que des bureaux des mairies " [lxiv].

Expropriations de terres, de puits et d'autres ressources appartenant à des Palestiniens

L'expropriation de terres palestiniennes en vue de la construction de colonies dans les Territoires Palestiniens Occupés constitue une violation de l'obligation de respecter le droit à l'alimentation. De plus, il s'agit d'une violation patente du droit du peuple palestinien à ne pas être privé de ses moyens propres de subsistance.

La construction de colonies dans les Territoires est illégale de par le droit international, mais de nombreuses ONG font remarquer qu'en 1999, ce sont 44 nouvelles colonies ou avant-postes qui ont été construits en Cisjordanie, tandis qu'en 2001, 34 colonies nouvelles étaient créées et 14 projets de futures colonies approuvés par le gouvernement israélien. D'après l'organisation non-gouvernementale (ONG) ARIJ, la superficie totale confisquée, ou classifiée " zone militaire " dans la bande de Gaza s'établit à 165,04 km², ce qui représente 45 % de la bande de Gaza, dans laquelle on estime ne se trouver que 6 429 colons israéliens qui utilisent ainsi 45 % du territoire, à comparer à plus d'un million de Palestiniens devant s'entasser sur les 55 % restants, portant la densité de population des Palestiniens au niveau du record mondial : elle est près de 100 fois plus importante que celle des Israéliens !

Bien que trois nappes phréatiques très importantes soient situées dans le sous-sol des T. P. O., indiquent des statistiques communiquées à la mission, la plus grande part de l'eau disponible est contrôlée par (et distribuée en) Israël et dans les colonies, la distribution des ressources hydrauliques se caractérisant par une extrême iniquité. Les droits palestiniens à l'eau incluent les nappes phréatiques de Cisjordanie (de l'ouest, du nord-est et de l'est) et de Gaza. Toutefois, les statistiques des consommations d'eau quotidiennes par personne indiquent que durant l'année 2002, les Palestiniens ont consommé 70 litres, à comparer à 350 litres utilisés par chaque Israélien tant en Israël stricto sensu que dans les colonies. Ceci signifie que les Israéliens reçoivent et consomment cinq fois plus d'eau que les Palestiniens [lxv]. D'après Oxfam, la puissance occupante utilise plus de 85 % de l'eau fournie par les nappes phréatiques de la Cisjordanie. Au cours de conversations avec la Commission Israélienne de l'Eau, M. Driezine a informé le R. S. que le Gouvernement israélien avait offert aux Palestiniens accès à une usine de dessalement qui aurait prélevé de l'eau dans la Méditerranée. Toutefois, de l'avis du R. S., il ne semble pas économiquement viable d'acheminer de l'eau (dessalinisée) depuis la mer, alors que des zones phréatiques d'eau douce existent de tout temps à faible profondeur, dans le sous-sol des Territoires Palestiniens. Il y a, par conséquent, un besoin urgent d'établir une distribution plus équitable de l'eau obtenue des nappes phréatiques aujourd'hui cartographiées.

Comme noté plus haut, de nombreux intellectuels et ONG (israéliens, palestiniens et internationaux) affirment qu'on assiste à une dépossession systématique du peuple palestinien, essentiellement en matière de terres agricoles, de larges pourcentages de terres étant graduellement saisies par la Puissance Occupante en vue de la construction de colonies, de zones de développement (zones industrielles), de zones militaires fermées et de routes réservées aux colons, ceci s'accom-

(iv) The “security fence”/ “apartheid wall”⁶⁶

The security fence/apartheid wall is a huge, guarded electrified barrier, sometimes a fence and sometimes a wall over 8m high. The building of the security fence/apartheid wall constitutes a violation of the obligation to respect the right to food because it does not follow the 1967 border between Israel and the Occupied Palestinian Territories, but rather cuts through the West Bank, *de facto* annexing thousands of hectares of fertile Palestinian land into Israel. Thousands of Palestinians are being cut off from their own agricultural lands and water, or are being completely ‘imprisoned’ by the Wall which severely threaten their rights to food and water.

According to the Israeli human rights organisation, Btselem, thirty six communities (72,200 Palestinians) will be separated from their farms and wells that lie west of the barrier. Nineteen communities (128,500 people), will be almost completely imprisoned by the winding route of the Wall, including the 40,000 people who will be trapped in Qualqilya surrounded on all sides by an 8 metre high wall, with only one road out controlled by an Israeli checkpoint. . Thirteen communities (11,700 people) will be trapped in the land defined as a closed military zone between the Wall and the Green Line, cut off from the Palestinian territories, but forbidden from entering Israel.⁶⁷

The Special Rapporteur visited, a village of 3,500 inhabitants situated in the hills of Qualqilya, in the region of Tulkarem where the fertile soils produce more than 60% of all vegetables in the West Bank. The mayor’s office overlooks the fields of olive and citrus trees and tomato greenhouses, but all these now lie on the other side of an 8m high fence protected by electric sensors. The villagers have been promised gates through the wall to have access to their fields, but although one gate has been built, it has not been possible to use it. The mayor recounted that “The families have tried numerous times to reach their olive fields, but the soldiers set dogs on them, fired shots and beat young women and men, so that now no one tries to risk it”.

The first phase of the fence/wall will confiscate 2,875 acres of land just for the ‘footprint’.⁶⁸ The land confiscated is some of the most fertile land in the Occupied Territories. The fence will also effectively annex the most of the Western Aquifer system (which provides 51% of the West Bank’s water resources) into Israel. With the wall cutting between the communities and their water – without land and water or other means of subsistence, many of the Palestinians living in these areas will be forced to leave. It is estimated that 6000 to 8000 people have already left the area of Qualquilya. Although communities have been given the right of appeal with respect to the confiscation of their lands, few cases have been successful and the speed with which the Occupying Power is building the wall (24 hours per day) does not allow for proper judicial process.

The planned second phase of the fence/wall as outlined in official Israeli documents from the Ministry of Defence given to the Special Rapporteur during his meeting with the engineer in charge of the construction of the wall, will cut right through the middle of the West Bank, from Salem to Bet-Shean. This would *de facto* annex the whole of the Jordan Valley into Israel. As described in Yediot Ahronot in March 2003 and cited in *Between the Lines* “This wall will bite almost half of the area remaining for the future Palestinian state, and will thus eliminate all reasonable options for a settlement in the coming years. The Palestinians will be locked in a form of prolonged sleeve, and

pagnant du confinement des Palestiniens dans des “bantoustans” disjoints. Bien que la prise de contrôle de ces terres soit légalisée en vertu d’ordres militaires israéliens en vigueur dans les T. P. O., elle n’en constitue pas moins une violation du droit international, notamment de l’Article 43 des Règlements de La Haye, qui interdit à la Puissance Occupante d’altérer le système juridique dans les territoires qu’elle occupe.

La “barrière de sécurité” / “mur d’apartheid” [lxvi]

La barrière de sécurité / mur d’apartheid est une énorme barrière surveillée et électrifiée, qui prend par endroits l’aspect d’une grille et sur d’autres segments celui d’un mur en béton armé de plus de 8 mètres de hauteur. La construction de la barrière de sécurité / mur d’apartheid est constitutive d’une violation de l’obligation de respecter le droit à l’alimentation, car elle ne suit pas le tracé de la frontière de 1967 entre Israël et les T. P. O., ayant plutôt tendance à s’enfoncer à l’intérieur de la Cisjordanie, annexant *de facto* au territoire israélien des milliers d’hectares de terres agricoles très fertiles. Des milliers de Palestiniens sont ainsi coupés de leur propres terres et puits, ou bien alors sont totalement “emprisonnés” par le Mur qui menace très gravement leurs droits à la nourriture et à l’eau.

D’après l’organisation israélienne de défense des droits de l’Homme B’tselem, trente six communes [72 200 Palestiniens y vivent] vont être séparées de leurs fermes et de leurs puits situés à l’ouest de la barrière. Quatre-vingt dix communes [soit 128 500 personnes] seront presque totalement emprisonnées par le tracé ondulant du Mur, dont 40 000 personnes qui seront prises au piège à Qalqiliya, enserrées de tous côtés par un mur de 8 mètres de hauteur, avec une seule route de sortie contrôlée par un checkpoint israélien. Trente communes (11 700 habitants) seront prises au piège dans des terres requalifiées en zone militaire interdite, entre le Mur et la Ligne Verte – terres prises sur le territoire palestinien – mais les habitants se verront néanmoins interdire le droit de pénétrer en territoire israélien [lxvii].

Le R. S. a visité un village de 3 500 habitants situé sur les collines de Qalqiliya, dans la région de Tulkarem, où le sol très fertile produit plus de 60 % de toute la production maraîchère de la Cisjordanie. Le bureau du maire donne vue sur les oliveraies et les orangeraias, ainsi que sur les serres où l’on cultive essentiellement des tomates, mais tout ceci se retrouve désormais de l’autre côté d’une barrière de 8 mètres de hauteur, protégée par des détecteurs électriques. Les villageois se sont entendu promettre qu’il y aurait des portails dans cette barrière qui devaient leur permettre d’accéder à leurs champs, mais bien qu’un portail ait été ménagé dans la barrière, il leur est interdit de l’utiliser. Le maire m’a expliqué que “les familles ont essayé à de nombreuses reprises de se rendre dans leurs oliveraies, mais les soldats leur ont lâché les chiens, ont tiré et ont battu des jeunes gens (hommes et femmes), si bien que désormais, plus personne ne prend ce risque”.

La première phase de la barrière / muraille va entraîner la confiscation de 2 875 acres de terres, simplement pour son “emprise” au sol [lxviii]. Les terres confisquées sont parmi les plus fertiles dans les Territoires Occupés. La barrière annexera aussi à Israël la plus grande partie de la Nappe Phréatique Occidentale (qui fournit plus de 51 % de l’eau de la Cisjordanie). Le mur venant s’interposer entre les concentrations de population et leurs puits, beaucoup des Palestiniens qui habitent les régions concernées, privés de terre ou d’eau, et ne disposant pas d’autre moyen de subsistance, seront obligés de partir. On estime que de 6 000 à 8 000 personnes ont ainsi d’ores et déjà quitté la région de Qalqiliya. Bien que certaines communes aient eu la possibilité de faire appel des décrets de confiscation de leurs terres, très peu ont gagné leur procès et la rapidité avec laquelle la Puissance Occupante poursuit la construction du mur (24 heures sur 24) ne permet en aucun cas que des procédures judiciaires se déroulent dans la sérénité requise.

it is clear that such a cage will definitely ferment spirits even more than at present.”⁶⁹ The fence/wall is seen by many as a concrete expression of the bantustanisation of the Palestinian areas in that it operates as a political strategy to divide the land, separating the Palestinian people into 5 barely contiguous cantons or ‘bantustans’, deprived of international borders. The Special Rapporteur believes that this would amount to a structural negation of the right to food, as it will effectively forestall forever the possibility of a viable Palestinian state and therefore hinder the capacity of the Palestinians to have a viable economy or be food self-sufficient as a coherent State with international frontiers.

Obligation to protect the right to food

The obligation to protect the right to food means that the responsible State must protect the civilian population in occupied areas from third parties attempting to restrict, deny or destroy people’s existing access to food and water.

Violations of this obligation to protect include the impunity for settlers who shoot at Palestinians when they are in their fields for harvesting. The Israeli non-governmental organisation, the Alternative Information Centre makes regular reports on frequent settler violence against Palestinians and their right to food. It recorded for example that on 12 April 2001, “armed Israeli settlers prevented farmers from Huwwara village from working on their fields and forced them back to their homes”.⁷⁰ In 2002, 4 Palestinian farmers were killed, and many others injured, in their olive fields by settlers.

Amnesty International records a number of further attacks in their latest report. For example “From 29 September 2002, settlers from Tapuah came to the lands of Kafr Yasuf, a village in Nablus governorate, and picked olives on land belonging to Muhammad Mahmoud ‘Ubeid. On 1 October, they threw stones at Palestinian harvesters and beat Angie Zelter, a British peace activist with the ISM (International Solidarity Movement) who accompanied Palestinians to their field to protect them from Israeli settlers’ aggression. Despite complaints to the IDF and the Israeli police, there was no intervention to stop them or to launch a serious investigation of the beating. On 3 October, the Palestinians returned to pick olives, accompanied by Israeli and international peace activists. A group of Israeli soldiers and police were standing on the hill near the settlement, when a group of settlers, some of them with firearms, arrived in the area and began to move towards the Palestinians. In response to a request from an Israeli army officer to leave the land, the harvesters moved to another piece of land and continued picking. Then the Israeli army district commander arrived, informed the harvesters that the area had been declared a closed military area and ordered them to leave immediately.”⁷¹

La seconde phase – programmée – de construction de la barrière / muraille, telle que détaillée dans les documents israéliens officiels émanant du ministère de la Défense et remis au R. S. au cours de sa rencontre avec l'ingénieur chargé de ce chantier, passera au beau milieu de la Cisjordanie, depuis Salem jusqu'à Bet-Shean. Cela aurait pour effet d'annexer *de facto* la totalité de la vallée du Jourdain à Israël. Comme cela a été décrit en mars 2003 dans un article du quotidien Yediot Ahronot repris dans *Between the Lines*, “ Ce mur emportera près de la moitié de la superficie restante de l'Etat palestinien à venir, éliminant du même coup toutes les options raisonnables pour un règlement du conflit pour des années à venir. Les Palestiniens seront assignés à résidence dans une sorte de couloir étiré, et il est clair que cette sorte de cage ne pourra à coup sûr que mettre les esprits en ébullition encore plus que ce n'est aujourd'hui le cas. ” [Ixix] La barrière / muraille est considérée par beaucoup d'observateurs comme l'expression concrète d'une volonté de bantoustaniser des régions palestiniennes fonctionnant à la manière d'une stratégie politique visant à diviser le terrain, à séparer le peuple palestinien entre cinq cantons discontinus, ou “ bantoustans ”, dépourvus de toute frontière internationale. Le R. S. pense que cela équivaldrait à un déni structurel du droit à l'alimentation, tout en obérant effectivement à jamais la possibilité d'un Etat palestinien viable, interdisant de ce fait aux Palestiniens d'avoir une économie viable ou d'être autosuffisants en matière d'alimentation, en tant qu'Etat cohérent muni de frontières internationales.

L'obligation de protéger le droit à l'alimentation

L'obligation de ménager le droit à l'alimentation signifie que l'Etat responsable doit protéger la population civile des zones occupées contre des tierces parties tentant de restreindre, de dénier voire de détruire l'accès existant de cette population à la nourriture et à l'eau.

Les violations de cette obligation de protéger ces accès comportent notamment l'impunité dont jouissent les colons qui tirent sur les Palestiniens lorsqu'ils sont en train de travailler dans leurs champs ou de procéder à leurs récoltes. L'organisation non-gouvernementale israélienne Alternative Information Center publie régulièrement des rapports sur les violences fréquentes de colons s'en prenant aux Palestiniens et à leur droit à la nourriture. Ainsi, par exemple, ce Centre Alternatif d'Information a relevé que, le 12 avril 2001, “ des colons israéliens armés ont empêché des paysans du village de Huwwara de travailler dans leurs champs, et ils les ont contraints à retourner se réfugier chez eux ” [lxx]. En 2002, 4 paysans palestiniens ont été tués, et de nombreux autres blessés, dans leurs oliveraies, par des colons.

Amnesty International fait état de plusieurs attaques plus graves encore dans son dernier rapport annuel. Ainsi, par exemple, “ Depuis le 29 septembre 2002, des colons de la colonie de Tapuah ont commencé à venir sur les terres du village de Kafr Yassuf, dans le Gouvernorat de Naplouse, afin d'y voler les olives sur des terres appartenant à Muhammad Mahmoud 'Ubeid. Le 1^{er} octobre, ils ont lancé des pierres sur les cueilleurs d'olives palestiniens et ils ont battu Angie Zelter, une militante pacifiste britannique du Mouvement International de Solidarité [ISM – International Solidarity Movement], qui accompagnait les Palestiniens dans leurs champs afin de les protéger contre les agressions des colons israéliens. En dépit de plaintes déposées auprès des Forces Israéliennes de Défense et de la police israélienne, il n'y eut aucune intervention pour arrêter les colons ni pour mener une enquête sérieuse sur les coups assésés par ceux-ci. Le 3 octobre, les Palestiniens sont retournés cueillir leurs olives, accompagnés par des militants pacifistes israéliens et internationaux. Un groupe de soldats et de policiers israéliens se tenait sur la colline où se trouve la colonie, lorsqu'un groupe de colons, certains munis d'armes à feu, firent irruption sur zone et se dirigèrent vers les Palestiniens. En réponse à l'ordre de quitter les lieux que leur donnait un officier israélien, les cueilleurs d'olives se sont déplacés vers une autre partie de l'oliveraie et ils ont continué à ramasser des olives. Après quoi, le commandant du district militaire israélien est arrivé,

Obligation to fulfil the right to food

The obligation to fulfil the right to food entails the obligation to facilitate people's capacity to feed themselves, and as a last resort, to provide food assistance to people who cannot feed themselves for reasons beyond their own control. As the occupying power, Israel has a responsibility to facilitate and ensure the access to food of the civilian Palestinian population. It also has the obligation to facilitate humanitarian access for impartial organisations providing emergency assistance. The obligation to facilitate the right to food is being violated by the ongoing strangulation of the Palestinian economy and agricultural sector which is limiting the ability of the Palestinians to be able to feed themselves.

The obligation to facilitate humanitarian access is also being frequently violated by the occupying military forces. Although some improvements have been noted since the August 2002 visit of Catherine Bertini, the Bertini commitments are still not being universally respected. For example, UNWRA reported that in June 2003, occupying army restrictions on UNRWA's ability to move freely within the West Bank hit their highest level since the beginning of the Intifada. There were 231 instances of excessive delay or denial of passage at checkpoints (186 incidents of delay, 41 incidents where access was denied and 4 incidents in which staff members were detained).⁷² This means that many of UNWRA's trucks have had to return to base with undelivered food aid because they have not been granted access. In December 2002, the occupying army exploded a warehouse that was being used by the World Food Programme, destroying 537 tonnes of food aid largely financed by the European Commission. Searching the building for suspected militants for 2 hours, the occupying army did not notify the WFP to move the food aid before they exploded the building.⁷³ In April 2003 full closure was imposed on Gaza from 16-27 April and access for the World Food Programme and UNWRA was denied for these 11 days, since no alternative route for humanitarian assistance was offered.⁷⁴

One of the commitments gained by the Bertini mission in relation to water was that "Problems relating to water deliveries in Palestinian towns and villages will be addressed to ensure daily provision of adequate volume can be supplied by Palestinian water tankers". However, in its June 2003 monthly monitoring report, OCHA reports that no unmanned barriers have been removed to facilitate movement of water tankers into villages and towns. Additional barriers of earth and concrete had been made in Ramallah and Nablus governorates, as well as in Balta Camp. In Abu Nejeim, in the Bethlehem area, the occupying army severed the water connection by digging up and destroyed the pipes. During military incursions, including that into Beit Hanoun in May-June 2003, the occupying army showed no respect for infrastructure essential to the survival of civilians, severely damaging the water and sewage infrastructure.⁷⁵

The frequent lack of provision of adequate food and water to Palestinians held in prison and in detention by the Government of Israel also constitutes a violation of the obligation to fulfil the right to food. Over 5,000 Palestinians are currently being detained, most without official charge or adequate judicial process, in deplorable conditions without adequate food and water. The Israeli non-governmental organisation, the Mandela Institute, which monitors prison conditions presented the Special Rapporteur with substantive information about insufficient, poor quality, inedible food served, including at Hawara Camp, Qadumin, Kfar Atzen and Bet El. There are also records of food deprivation being used during interrogation or as punishment in detention. During the Special Rapporteur's visit to Meggido prison, he noted that prisoners have to supplement their often

informant les cueilleurs d'olives que la zone avait été déclarée zone militaire fermée et leur donnant l'ordre de partir immédiatement. ” [lxxi]

L'obligation de satisfaire le droit à l'alimentation

L'obligation de donner accès au droit à l'alimentation entraîne celle de faciliter la capacité des gens à se nourrir par eux-mêmes, et en dernier recours, de fournir une assistance alimentaire aux gens qui ne peuvent se nourrir par eux-mêmes pour des raisons de force majeure. En tant que puissance occupante, Israël a la responsabilité de faciliter et de garantir l'accès de la population civile palestinienne à la nourriture. Il a également l'obligation de faciliter l'accès humanitaire à des organisations impartiales fournissant une assistance d'urgence. L'obligation de faciliter l'accès à la nourriture est violée par l'étranglement en cours de l'économie palestinienne et du secteur agricole, qui a pour effet de limiter la capacité pour les Palestiniens de se nourrir.

L'obligation de faciliter l'accès humanitaire est elle aussi fréquemment violée par les forces militaires d'occupation. Bien que certaines améliorations aient été constatées depuis la visite, au mois d'août 2002, de Catherine Bertini, les engagements pris vis-à-vis du Rapporteur Spécial Bertini ne sont pas entièrement respectés partout. Ainsi, l'UNRWA a fait état, en juin 2003, de restrictions imposées par l'armée d'occupation à la liberté de se déplacer librement à l'intérieur de la Cisjordanie atteignant leur plus haut degré de sévérité depuis le début de l'Intifada. Il y a eu 231 cas de délais excessifs ou carrément de refus de passer à des checkpoints (186 incidents de délais excessifs, 41 incidents avec refus total de passer et 4 incidents ayant entraîné l'arrestation de membres du personnel) [lxxii]. Ceci signifie que beaucoup des camions de l'UNRWA ont dû rebrousser chemin sans avoir pu livrer les vivres de secours, parce que l'occupant leur a refusé le passage. En décembre 2002, l'armée d'occupation a fait sauter à l'explosif un entrepôt utilisé par le Programme Alimentaire Mondial [WFP – World Food Programme], détruisant 537 tonnes de vivres de secours financés en grande partie par la Commission Européenne. Fouillant les décombres de l'entrepôt durant plus de deux heures, l'armée occupante n'avait pas notifié au WFP de transporter les vivres à l'extérieur avant de faire exploser le bâtiment [lxxiii]. En

avril 2003, un bouclage total a été imposé à Gaza entre le 16 et le 27 avril, et l'accès de ce territoire a été interdit au Programme Alimentaire Mondial et à l'UNRWA durant ces onze jours, aucune route alternative d'accès n'ayant été ménagée à l'assistance humanitaire [lxxiv].

L'un des engagements arrachés par la mission Bertini en matière d'accès à l'eau fut que “ Les problèmes relatifs à l'approvisionnement en eau, dans les villes et villages palestiniens, seront examinés afin d'assurer l'apport quotidien d'un volume d'eau suffisant, cette eau étant acheminée par des camions-citernes palestiniens ”. Toutefois, dans son rapport de suivi daté du mois de juin 2003, l'OCHA indique qu'aucune des barrières non surveillées n'a été supprimée afin de faciliter l'entrée des camions-citernes dans les villes et les villages attendant de l'eau. Des barrages supplémentaires, faits de levées de terre et de blocs de béton ont été installés dans les gouvernorats de Ramallah et de Naplouse, ainsi que devant l'entrée du camp de réfugiés de Balata. A Abu Nejeim (région de Bethléem), l'armée d'occupation a coupé l'approvisionnement en eau en détarrant les conduites afin de les détruire. Au cours des incursions armées, dont celle perpétrée à Beit Hanoun en mai-juin 2003, l'armée d'occupation n'a fait montre d'aucun respect pour l'infrastructure essentielle à la survie des civils, en endommageant gravement l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées [lxxv].

L'impossibilité fréquente d'assurer un approvisionnement correct en eau et en nourriture aux Prisonniers emprisonnés et détenus (dans des camps) par le gouvernement israélien est constitutive, également, d'une violation de l'obligation à laquelle l'occupant est tenu d'assurer l'accès à la

insufficient portions of food through purchasing food from prison shops or through relying on family visits, though many families cannot visit as a result of restrictions on movement and prisoners held incommunicado with no contact with families.

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

The humanitarian catastrophe that is emerging in the Occupied Palestinian Territories must be reversed. It is unacceptable that military measures meant to protect the Israeli population are imposed in such a way that endanger the food security of the whole Palestinian population. There can be no justification for harsh internal closures that prevent people from having access to food and water, otherwise the imposition of such military measures are amounting to what has been called a ‘policy of starvation’⁷⁶. While the Special Rapporteur recognises that the Government of Israel must protect the security of its own citizens living in Israel, the consequences of ways in which current security measures are applied in the OPTs are entirely disproportionate in the sense that they jeopardise the food and water security of the great majority of the Palestinians and thus amount to collective punishment. As Amnesty International has noted, it is not permissible to punish the whole population for the actions of a few of its members.⁷⁷

The humanitarian crisis is a man-made crisis that could be easily reversed. It is absurd that in what can be a comparatively wealthy economy with such fertile lands, many Palestinians, men, women and above all children, should be going hungry. As the Occupying Power, the Government of Israel has obligations under international human rights, including the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights and under international humanitarian law to all territories and populations under its effective control, and is therefore obligated to ensure the right to food of the Palestinian people as well as its own citizens. The Special Rapporteur believes that the actions taken in the Occupied Palestinian Territories by the Government of Israel violate the right to food. The level of restrictions on humanitarian access for UN and non-governmental organisations, which limit the amount of food aid and water that can reach the Palestinian communities, also amounts to a violation of the right to food under international humanitarian law.

The effective ‘imprisoning’ of certain communities, such as Qalqilya, by the new security fence/apartheid wall must be halted immediately. As Ethan Bronner writes in the International Herald Tribune “Qalqilya is not only blocked off from Israel to its west. It is entirely surrounded by the barrier so it will be isolated from West Bank Jewish settlements to its east. The result for Qalqilya is that it has become - there is no other word for it - a ghetto, a term with chilling resonance for Jews whose forebears were restricted to such areas across Europe not many generations ago.”⁷⁸ But confining the Palestinians into ‘ghettos’ or into ‘bantustans’ will induce the greater hunger and misery of the Palestinian population.

nourriture. Plus de 5 000 Palestiniens sont aujourd'hui détenus, la plupart sans qu'aucune charge officielle ne soit retenue à leur encontre et sans aucun procès en bonne et due forme, dans des conditions déplorables, et en particulier sans accès à une nourriture et une eau quantitativement et qualitativement acceptables. L'organisation non gouvernementale israélienne Mandela Institute, qui se charge d'un suivi des conditions d'incarcération des prisonniers, a présenté au R. S. une information substantielle au sujet de la nourriture insuffisante, de piètre qualité, parfois inconsommable, servie aux prisonniers, notamment au Camp Hawara, à Qadumim, à Kfar Azten et à Bet El. On fait également état de privations de nourritures utilisées durant les interrogatoires ou comme punition à l'encontre de certains prisonniers. Durant la visite de votre R. S. à la prison de Meggido, il a remarqué que les prisonniers devaient compléter leurs rations alimentaires souvent insuffisantes en achetant de la nourriture dans les boutiques de la prison ("cantine") ou d'en obtenir grâce aux visites de membres de leur famille. Or, les familles soient très nombreuses à ne pouvoir arriver jusqu'à cette prison à cause des restrictions imposées à leurs déplacements et aussi, dans certains cas, parce que certains prisonniers sont maintenus dans un isolement complet et ne peuvent pas entrer en contact avec leur famille.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La cours tragique de la catastrophe en train d'émerger dans les Territoires Palestiniens Occupés doit être renversé. Il ne saurait être admis que des mesures militaires conçues pour protéger la population israélienne soient imposées d'une manière telle qu'elle mette en danger la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population palestinienne. Il ne saurait y avoir une quelconque justification des bouclages internes impitoyables qui empêchent les gens d'avoir accès à la nourriture et à l'eau potable, l'imposition de telles mesures militaires étant constitutive, en tant que telle, de ce qui a pu être qualifié de "politique visant à affamer la population" [lxxvi]. Si le Rapporteur Spécial reconnaît que le Gouvernement d'Israël doit garantir la sécurité de ses propres citoyens résidant en Israël, il n'en affirme pas moins que les conséquences découlant de la manière dont les mesures de sécurités sont actuellement appliquées dans les Territoires Palestiniens Occupés est totalement hors de proportion, dans le sens où elle met en danger la sécurité alimentaire et hydrique de la grande majorité des Palestiniens et devient, de ce fait, constitutive d'une punition collective [totalement illégale]. Comme Amnesty International l'a relevé, il n'est pas admissible de punir l'ensemble de la population pour les actes d'une poignée de certains de ses membres [lxxvii].

La crise humanitaire est une crise découlant exclusivement de facteurs humains. De ce fait, elle est aisément réversible. Il est absurde de voir que, dans ce qui pourrait être une économie relativement florissante, grâce à des terres aussi fertiles que celles de la Palestine, de très nombreux Palestiniens, hommes, femmes et – par-dessus tout – enfants, doivent souffrir ainsi de la faim. En tant que Puissance Occupante, le Gouvernement israélien a des obligations, en vertu des droits universels de l'Homme, dont le Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, et en vertu du droit humanitaire international, vis-à-vis de tous les territoires et de toutes les populations placés sous son contrôle effectif, et il est, conséquemment, obligé de garantir au peuple palestinien son droit à la nourriture, au même titre qu'il doit garantir ce droit à ses propres ressortissants. Le R. S. affirme que les mesures prises par le Gouvernement israélien dans les Territoires Palestiniens Occupés violent le droit à l'alimentation. Le niveau des restrictions imposées à l'accès humanitaire des agences de l'ONU et des organisations non-gouvernementales – restrictions qui limitent la quantité d'eau et de vivres qui peuvent parvenir jusqu'aux populations palestiniennes – est tel qu'il est constitutif d'une violation du droit à la nourriture tel que stipulé par le droit humanitaire international.

Il doit être mis une fin immédiate au réel "emprisonnement" de certaines populations, comme

The slow process of dispossession of the Palestinian people, as manifested in the confiscation of land, the extension of settlements and settler-only roads, and the building of the security fence/ apartheid wall, where this deprives thousands of Palestinians of their lands, homes and crops is a violation of the right to food. The right to food requires the respect of international human rights and humanitarian law, including Article 49 of the Convention which prohibits settlements. Settlements by their nature lead to the confiscation of Palestinian lands and other resources. In many cases, if there were no settlements, then there would be no need for the harsh internal closures that restrict movement within the Occupied Palestinian Territories. Avraham Burg, the distinguished former speaker of the Knesset and now Knesset Labour Party member writes “There is no middle path. We must remove all the settlements – all of them – and draw an internationally recognised border between the Jewish national home and the Palestinian national home”.⁷⁹

The Special Rapporteur believes that, in the short term, it is vital that access for food and water supplies is improved for the Palestinians and that humanitarian assistance is not blocked, restricted or harmed. The capacity for self-sufficiency of the Palestinians must be protected and improved in order to avoid complete dependence on food aid. Over the longer term, and within the context of the Roadmap for Peace and the proposed two-state solution, it is essential that serious consideration is given to the viability of a future Palestinian state, to ensure that Palestinians are not left dependent on food aid forever. At present, the Palestinians are almost completely dependent on the Government of Israel for access to food and water and for international trade, which leaves them in a situation of extreme vulnerability every time political relations deteriorate. There is an urgent need to consider ways in which a future Palestinian state could have sustainable access to, and independent control over, their own food and water supplies. In order to realise the right to food itself, a viable Palestinian state will require a capacity to produce and to trade in order to create a viable economy and stable employment. This will require a land area that is not cut up into separated ‘bantustans’ and within which movement is not restricted. It will also require international borders in order to facilitate international trade and to have their own access to the international market. A future Palestinian state will need to have control over their international frontiers in order to be able to export fruits and vegetables and to import vital food supplies.

In summary, the Special Rapporteur would recommend that Government of Israel that it should respect its obligations under international human rights and humanitarian law and agree that these are fully applicable in the Occupied Territories. The Special Rapporteur recommends specifically to the Government of Israel:

To take immediate action to end the obstruction of humanitarian relief services. Humanitarian access for food aid must be facilitated (including informing soldiers working on checkpoints) and the Government of Israel should fully abide by the Bertini commitments with respect to humanitarian access for both food and water supplies to the Palestinian population. The Bertini commitments should be made binding commitments under the Roadmap process and should be monitored under the international monitoring process of the Roadmap. The Government of Israel should also ensure appropriate status for the staff of UN and non-governmental agencies to enable humanitarian access and allow humanitarian organisations to operate effectively and without excessive constraints on their movement and access to Palestinian populations.

To take immediate action to reverse the humanitarian crisis, by ending the regime of closures and curfews where these are resulting in a deterioration in malnutrition and poverty levels of the civilian Palestinian population. Provoking hunger and malnutrition as a side effect of security measures is totally unacceptable and disproportionate and constitutes collective punishment.

celle de Qalqiliya, par la nouvelle barrière de sécurité / mur d'apartheid. Comme l'écrit Ethan Bronner dans *International Herald Tribune*, " Non seulement Qalqiliya est inaccessible depuis Israël ; à l'ouest, elle est totalement cernée par la barrière (de sécurité), si bien qu'elle se retrouvera coupée des colonies israéliennes en Cisjordanie, à l'est. Le résultat, pour Qalqiliya, est que cette ville est devenue – il n'y a pas d'autre terme – un ghetto, mot aux résonances sinistres pour des juifs dont les ancêtres furent confinés dans des quartiers de ce type dans l'ensemble de l'Europe il y a seulement quelques générations. " [lxxviii]. Mais il y a plus grave, dans l'immédiat : confiner ainsi les Palestiniens dans des " ghettos " ou dans des " bantoustans " aura pour conséquence d'aggraver encore la faim et la misère dont souffre cette population.

Le lent et insidieux processus de dépossession du peuple palestinien, tel qu'il se manifeste à travers les confiscations de terre, l'extension et la création de colonies et la construction de routes réservées aux seuls colons, ainsi que l'édification de la barrière de sécurité / mur d'apartheid, en privant des milliers de Palestiniens de leurs terres, de leurs maisons et de leurs récoltes, est constitutif d'une violation du droit à l'alimentation. Le droit à la nourriture requiert le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire, notamment de l'Article 49 de la Convention qui interdit les colonies. Par nature, les colonies conduisent à la confiscation de terres appartenant à des Palestiniens ainsi que d'autres ressources. Dans bien des cas, sans les colonies, il n'y aurait nul besoin de ces impitoyables barrages internes qui font obstacle aux déplacements de la population à l'intérieur mêmes des Territoires Palestiniens Occupés. Avraham Burg, honoré ancien porte-parole de la Knesset et aujourd'hui député du parti Travailliste à ce Parlement, écrit : " Il n'y a pas de troisième voie. Nous devons démanteler toutes les colonies – j'y insiste : toutes – et tracer une frontière internationalement reconnue entre le foyer national juif et le foyer national palestinien ". [lxxix]

Votre Rapporteur Spécial est convaincu qu'à court terme il est absolument vital que l'accès aux fournitures de nourriture et d'eau soit amélioré afin de soulager les Palestiniens et que l'aide humanitaire ne soit pas bloquée, ni restreinte ni qu'atteinte y soit portée [comme actuellement]. La capacité des Palestiniens à assurer leur autosuffisance doit être protégée et améliorée, afin d'éviter une dépendance totale de cette population vis-à-vis de l'aide alimentaire. A plus long terme, et dans le contexte de la Feuille de Route pour la Paix et de la solution proposée comportant deux Etats, il est essentiel que la plus grande considération soit accordée à la viabilité du futur Etat palestinien, afin de garantir que les Palestiniens ne se retrouveront pas dépendants à jamais de quelconques secours alimentaires. Actuellement, les Palestiniens dépendent presque totalement du Gouvernement israélien dans leur accès à la nourriture et à l'eau, ainsi qu'au commerce international, ce qui les place dans une situation de vulnérabilité extrême à chaque fois que les relations politiques se détériorent. Il y a un besoin urgent d'examiner des moyens qui permettraient au futur Etat palestinien d'avoir un accès durable à (et un contrôle indépendant sur) ses propres fournitures de nourriture et d'eau. Afin d'inscrire dans la réalité le droit à la nourriture lui-même, un Etat palestinien viable devra avoir la capacité de produire et de commercer de manière à créer une économie viable et des emplois solides. Cela exigera un territoire qui ne soit pas saucissonné entre plusieurs " bantoustans " séparés, et dans lequel les déplacements ne connaissent aucune restriction. Cela exigera également des frontières internationales afin de faciliter les échanges extérieurs de cet Etat qui disposera ainsi de son propre accès au marché international. Un futur Etat palestinien devra pouvoir exercer souverainement son contrôle sur ses frontières internationales afin d'être à même d'exporter (ses) fruits et légumes et d'importer des denrées alimentaires vitales.

En résumé, le Rapporteur Spécial recommandera au Gouvernement d'Israël de respecter les obligations auxquelles il est tenu en vertu du des droits de l'Homme et du droit humanitaire et de convenir que ces textes fondamentaux sont pleinement applicables dans les Territoires Occupés. Le Rapporteur Spécial recommande, en particulier, au Gouvernement d'Israël :

To immediately lift internal closures within the Territories, which restrict the movement of the Palestinian civilian population and inhibit their physical and economic access to food. Other security measures, including checkpoints and permit systems must be immediately eased where these limit the physical and economic access to food of the Palestinians. It is imperative that the Palestinian Territories are not reduced to complete dependence on international food aid.

To end the disproportionate destruction of Palestinian lands, water and other resources and Palestinian Authority infrastructure for social services, so that the Palestinians can become self-sufficient and sustain a functioning economy, which will be vital for a future Palestinian State.

To immediately stop the building of the security fence/apartheid wall and the current encirclement by the fence of Palestinian areas into 'ghettos', particularly Qualquilya and Tulkarem. The security fence should not be used as a mechanism to separate Palestinians from their land. The Government of Israel would be free to build such a barrier on their own land along the 1967 demarcation line, but to build it inside the Occupied Territories, separating Palestinians from their lands and water constitutes a violation of the right to food.

The Special Rapporteur reaffirms Article 49 of the Fourth Geneva Convention that all settlements in the Occupied Palestinian Territories are illegal and must be dismantled.

To halt the current movement towards a 'bantustanisation' of the Palestinian Territories, and therefore to halt the confiscation and expropriation of land which is being used for the building of the security fence/apartheid wall, settler-only roads, security buffers and the extension of settlements.

The Government of Israel should prosecute the criminal acts of settlers against Palestinians, particularly where this prevents or impedes harvesting of crops, to ensure that a culture of impunity is not perpetuated.

The Israeli Supreme Court should recognise the 1949 Fourth Geneva Convention as part of customary international law, which should be justiciable in the OPTs, as are the 1907 Hague Regulations.

Adequate food and water should be ensured for all prisoners and detainees in Israeli and Palestinian detention facilities, who should not be detained for lengthy periods without charge.

To review, with the Palestinian National Authority, the operation of the Joint Water Authority to ensure that fair sharing of the water resources under Palestinian Territories, in accordance with international law. Palestinian access to water from underground aquifers cannot be substituted by the inefficient transport of desalinated water from the Mediterranean Sea, particularly in a context of closures and lack of freedom of movement of water trucks.

Under the Roadmap process, an urgent review must be made of the potential for a viable Palestinian state. It must be ensured that the future State of Palestine has a viable territory and control over its own resources, so that it has the capacity to realise the right to food for the Palestinian population. It must also retain international borders in order to facilitate trade, especially import and export of food products.

International monitoring of the Roadmap obligations by all members of the Quartet which drafted the Roadmap – including the United Nations and the European Union, to ensure that

De mettre fin immédiatement à l'obstruction opposée aux services d'aide humanitaire. L'accès humanitaire à l'aide alimentaire doit être facilité (notamment en donnant les instructions nécessaires allant en ce sens aux soldats en faction sur les checkpoints) et le Gouvernement d'Israël doit prendre entièrement en compte les engagements pris dans le rapport Bertini en matière d'accès humanitaire de la population palestinienne aux fournitures tant en denrées alimentaires qu'en eau potable. Les engagements du rapport Bertini doivent devenir des engagements dirimants dans le cadre du processus de la Feuille de Route et leur mise en œuvre doit être placée sous le contrôle du processus international de suivi de la mise en œuvre de la Feuille de Route. Le Gouvernement israélien doit assurer un statut approprié au personnel des agences de l'ONU et non-gouvernementales afin de rendre possible l'accès humanitaire et de permettre aux organisations humanitaires d'opérer effectivement et sans contraintes excessives imposées à leurs déplacements et à leur accès aux populations palestiniennes.

De prendre immédiatement des mesures afin de renverser le cours de l'actuelle crise humanitaire, en mettant fin au régime des bouclages et des couvre-feu dès lors qu'ils ont pour résultat d'entraîner l'aggravation de la malnutrition et de la pauvreté dont souffre la population civile palestinienne. Provoquer la faim et la malnutrition, en effet secondaire pervers de mesures sécuritaires : voilà qui est totalement inadmissible, qui dépasse toute mesure, et qui est constitutif d'une punition collective.

De lever immédiatement les barrages internes à l'intérieur des Territoires, qui restreignent les mouvements de la population civile palestinienne et réduisent à néant leur accès physique et économique à la nourriture. D'autres mesures de sécurité, dont les checkpoints et les systèmes de permis de circuler doivent être immédiatement allégées partout où elles ont pour effet de limiter l'accès physique et économique des Palestiniens à la nourriture.

Il est impératif que les Territoires Palestiniens ne soient pas amenés à dépendre totalement de l'aide alimentaire internationale.

De mettre fin à la destruction exorbitante de terres palestiniennes, de sources d'eau et d'autres ressources, ainsi que de l'infrastructure des services sociaux de l'Autorité palestinienne, afin que les Palestiniens puissent devenir autosuffisants et puissent contribuer à une économie en état de fonctionner, laquelle sera vitale à un Etat palestinien à l'avenir.

De mettre immédiatement fin à la construction de la barrière de sécurité / mur d'apartheid ainsi qu'à l'encerclement constaté aujourd'hui, par cette barrière, de régions palestiniennes, encerclement qui transforme ces localités en " ghettos ", ce qui est tout particulièrement le cas à Qalqiliya et à Tulkarem. La barrière de sécurité ne doit pas être utilisée à l'instar d'un mécanisme permettant de séparer les Palestiniens de leurs terres. Le Gouvernement d'Israël sera libre de construire une barrière de cette nature sur son propre territoire, tout au long de la ligne de démarcation de 1967, mais la construire à l'intérieur des Territoires Occupés, en séparant les Palestiniens de leurs terres et de leurs puits est constitutif d'une violation du droit à la nourriture.

Le Rapporteur Spécial réaffirme l'Article 49 de la 4^{ème} Convention de Genève, qui stipule que toutes les colonies dans les Territoires Palestiniens Occupés sont illégales et doivent par conséquent être démantelées.

De mettre un terme à la pente dangereuse actuellement constatée conduisant inexorablement à la " bantoustanisation " des Territoires Palestiniens, et donc afin de mettre un terme aux confiscations et de terres et aux expropriations, procédés utilisés pour ériger la barrière de sécurité / mur

Government of Israel and the Palestinian Authority abide by their commitments. Monitoring should integrate a human rights mechanism charged with receiving, investigating and reporting on alleged violations of international human rights and humanitarian law, including the right to food.

The Government of Israel should continue to cooperate with the UN Special Rapporteur on the Right to Food into the future by making a commitment to monitor violations of the right to food and the implementation of these recommendations over the long term. The Special Rapporteur also encourages the Government of Israel to receive the visits of other Special Rapporteurs.

Finally, as most of the violations of the right to food stem from the occupation by the Government of Israel of the Palestinian Territories, the occupation should be ended and the Government should withdraw its forces to the 1967 borders. As Ilan Pappé, Academic Director of the Research Institute for Peace and senior lecturer at Haifa University, has pointed out “The tedious and hackneyed truth remains that the end to violence of all kinds (including indiscriminate violence against the inno-

d'apartheid, et aussi afin de construire les routes réservées aux colons, les sas de sécurité et d'assurer l'agrandissement des colonies existantes et la construction de nouvelles colonies.

Le Gouvernement israélien devra condamner les actes criminels perpétrés par des colons contre des Palestiniens, en particulier lorsque ces agissements visent à empêcher ou à entraver les récoltes, afin de faire en sorte qu'une véritable culture de l'impunité ne soit pas perpétuée.

La Cour Suprême israélienne doit reconnaître la 4^{ème} Convention de Genève adoptée en 1949, texte faisant partie constituante du droit international reconnu, qui devrait être d'application dans les Territoires Occupés Palestiniens au même titre que les Règlements de La Haye (adoptés en 1907).

Une nourriture et une eau de boisson correctes doivent être garanties à tous les prisonniers et détenus en Israël ainsi que dans les établissements pénitenciers palestiniens, et ces prisonniers ne devraient plus être détenus pour de longues périodes sans que des peines n'aient été prononcées à leur encontre dans le cadre de procès en bonne et due forme.

Procéder à l'examen, conjointement avec l'Autorité nationale palestinienne, de l'opération menée à bien par l'Autorité Conjointe de l'Eau et visant à s'assurer d'un partage équitable des gisements hydriques du sous-sol des Territoires Palestiniens, conformément au droit international. L'accès des Palestiniens à l'eau des aquifères souterrains ne saurait trouver un substitut acceptable dans un transport inefficace d'eau dessalée provenant de la Mer Méditerranée, en particulier dans un contexte de bouclages de territoires et de manque de liberté de circulation des camions citernes chargés d'acheminer cette eau.

Dans le cadre du processus défini par la Feuille de Route, une estimation urgente du potentiel permettant d'établir un Etat palestinien viable doit être entreprise. Il convient de s'assurer que le futur Etat de Palestine aura un territoire viable et le contrôle sur ses ressources propres, afin qu'il ait la capacité d'assurer à la population palestinienne son droit à l'alimentation. Cette estimation doit aussi prendre en compte les frontières internationales de l'Etat palestinien futur, afin d'en faciliter les échanges commerciaux, et en particulier l'importation et l'exportation de denrées alimentaires.

Un suivi international des engagements pris dans le cadre de la Feuille de Route, doit être effectué par tous les membres du Quartette qui ont mis au point ce plan de paix – notamment l'ONU et l'Union européenne – afin de s'assurer que le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne fassent ce à quoi ils se sont engagés. Ce suivi intégrera un organisme d'observation du respect des droits de l'Homme, chargé d'enregistrer les – d'enquêter sur et de rendre compte des – violations alléguées des droits de l'Homme et du droit humanitaire, dont le droit à l'alimentation.

Le Gouvernement d'Israël devra continuer à coopérer avec le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation dans le futur, en s'engageant à observer les violations du droit à la nourriture et la mise en œuvre de ces recommandations sur le long terme. Le Rapporteur Spécial encourage également le Gouvernement d'Israël à recevoir d'autres Rapporteurs Spéciaux désireux de le rencontrer à l'avenir.

Enfin, la plupart des atteintes au droit à la nourriture découlant de l'occupation par le Gouvernement israélien des Territoires Palestiniens, l'occupation doit prendre fin et le Gouvernement israélien doit retirer ses forces armées en deçà des frontières de 1967. Comme Ilan Pappé, Directeur de l'Institut des Recherches pour la Paix et maître de conférence à l'Université de Haïfa l'a fait observer ; “ La vérité pénible et mille fois rebattue reste que la fin des violences de toutes sortes (y compris la violence perpétrée sans discrimination envers des innocents) n'advient qu'après que l'Occupation (qui en est la cause) aura elle-même pris fin ”. [lxxx]

NOTES

- 1 As of 15 August 2003. Sources: Palestinian Independent Commission for Citizens Rights (www.piccr.org), Israeli Defence Forces (see Statistics at www.idf.il).
- 2 Israeli officials informed the mission of a malnutrition rate of 6-7% of children below the age of 5 in Israel.
- 3 John Hopkins University et al 'Nutritional Assessment of the West Bank and Gaza Strip' September 2002
- 4 Catherine Bertini (2002) Personal Humanitarian Envoy of the Secretary General *Mission Report*, p.14, First statistic from John Hopkins study, second statistic from Palestinian Central Bureau of Statistics.
- 5 Bertini 2002
- 6 See Riccardo Bocco, Matthias Brunner, Isabelle Daneels, Frederic Lapeyre, Jamil Rabah 'Palestinian Public Perceptions on Their Living Conditions' Geneva, December 2002, p.51.
- 7 John Hopkins University.
- 8 World Bank 2003 'Twenty-Seven Months – Intifada, Closures and the Palestinian Economic Crisis: An Assessment' Jerusalem, May 2003.
- 9 World Bank 2003
- 10 John Hopkins University p. 59
- 11 John Hopkins University
- 12 World Bank 2003 p.xii.
- 13 See Gideon Levy 'There's a wall in the way' in *HA'ARETZ* Jerusalem 08.09.2003.
- 14 Avraham Burg 'The end of Zionism ? A failed Israeli society is collapsing' in *International Herald Tribune* 06.09.03
- 15 World Bank 2003 p.2-3, 26
- 16 Amnesty International 2003 " Surviving under siege : The impact of movement restrictions on the right to work " September 7, 2003.
- 17 Amnesty International 2003.
- 18 See also Catherine Dupeyron 'Bethlehem se refait une beauté mais se sent vivre dans une grande prison' in *Le Monde*, Paris, 31.07.03.
- 19 Bertini 2002
- 20 World Bank 2003 p.47
- 21 Bertini 2002
- 22 BBC news 17 March 2003 http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/2856433.stm
- 23 The term 'security fence' is employed by the occupying forces. The term 'apartheid wall' is employed by the Israeli opposition and Palestinian activists.
- 24 Gideon Levy 'There's a wall in the way' in *HA'ARETZ* 08.09.2003.
- 25 Serge Dumont ' Le Mur arrive à Jerusalem' in *Le Temps*, Geneva 09.09.2003.
- 26 Tikva Honig-Parnass 'All's Clear for Full-Scale War against the Palestinians' *Between the Lines* June 2003p.6.
- 27 Tikva Honig-Parnass 2003
- 28 Michael Warschawski 'The Arab World and the Middle East' *News from Within* Alternative Information Centre, February 2003.
- 29 Akiva Eldar 'Sharon's Bantustans are far from Copenhagen's Hope' *Ha'aretz* 13.05.3.
- 30 Jeff Halper 'The Middle East " Roadmap " : Time to Engage ?' *News from Within* Alternative Information Centre June 2003, p.18
- 31 Bertini 2002
- 32 S/RES/471 (1980)
- 33 S/RES/1322 (2000)
- 34 E/CN.4/2002/32

NOTES

[i] : Au 15 août 2003. Sources : Palestinian Independent Commission for Citizens Rights (www.picr.org), Forces Israéliennes de Défense (voir statistiques à www.idf.il)

[ii] : Des officiels israéliens ont informé la mission d'un taux de malnutrition de 6 à 7 % des enfants au-dessous de l'âge de cinq ans, en Israël.

[iii] : John Hopkins University et al. : " Nutritional Assessment of the West Bank and Gaza Strip ", septembre 2002.

[iv] : Catherine Bertini (2002), Rapport de Mission de l'Envoyée Humanitaire Personnelle du Secrétaire Général, p. 14, Première statistique émanant de l'étude de John Hopkins University, deuxième statistique provenant du Bureau Central Palestinien des Statistiques.

[v] : Bertini, 2002.

[vi] : Voir : Riccardo Bocco, Mathias Brunner, Isabelle Daneels, Frederic Lapeyre, Jamil Rabah : " Palestinian Public Perceptions on Their Living Conditions " [Perceptions par l'opinion publique palestinienne de ses conditions de vie], Genève, décembre 2002, p. 51.

[vii] : John Hopkins University.

[viii] : Banque Mondiale, 2003 : Vingt-sept mois d'Intifada : Les bouclages et la crise économique palestinienne : une évaluation " [Twenty-Seven Months – Intifada, Closures and the Palestinian Economic Crisis : An Assessment ", Jérusalem, mai 2003.

[ix] : Banque Mondiale, 2003.

[x] : John Hopkins University, p. 59.

[xi] : John Hopkins University.

[xii] : Banque Mondiale, 2003, p. xii.

[xiii] : Voir Gideon Levy, " Il y a un mur sur la route ", in Ha'aretz, Jérusalem, 08.09.2003.

[xiv] : Avraham Burg : " La fin du sionisme ? Une société israélienne échue est en train de s'écrouler " [The end of Zionisme ? A failed Israeli society is collapsing " , in International Herald Tribune, 06.09.2003 [Publié par Le Monde sous le titre : La Révolution sioniste est morte, dans son édition du 11.09.2003]

[xv] : Banque Mondiale, 2003, p. xii.

[xvi] : Amnesty International, 2003, " Survivre sous l'état de siège : Impact des restrictions aux déplacements sur le droit au travail ", 09.07.2003 [Surviving under siege : The impact of movement restrictions on the right to work ".

[xvii] : Amnesty International, 2003.

[xviii] : Voir également Catherine Dupeyron : " Bethléem se refait une beauté mais se sent vivre dans une grande prison " in Le Monde, Paris, 31.07.2003.

[xix] : Bertini 2002.

[xx] : Banque Mondiale 2003, p. 47.

[xxi] : Bertini 2002

[xxii] : BBC news, 17.03.2003 http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/2856433.stm

[xxiii] : Le terme " barrière de sécurité " est utilisé par les forces d'occupation. Le terme " mur d'apartheid " est utilisé par les militants israéliens palestiniens qui s'y opposent.

[xxiv] : Voir Gideon Levy, " Il y a un mur sur la route ", in Ha'aretz, Jérusalem, 08.09.2003.

[xxv] : Serge Dumont : " Le Mur arrive à Jérusalem ", in Le Temps, Genève, 09.09.2003.

[xxvi] : Tikva Honig-Parnass, " Tout est prêt pour la guerre à grande échelle contre les Palestiniens " [All's Clear for Full-Scale War against the Palestinians], Between the Lines, juin 2003, p. 6.

[xxvii] : Tikva Honig-Parnass, 2003.

[xxviii] : Michael Warshawski : The Arab World and The Middle East [Le Monde arabe et le Moyen-Orient], New from Within, Alternative Information Center, février 2003.

[xxix] : Akiva Eldar : " Sharon's Bantustans are far from Copenhagen's Hope " [Avec les

- 35 Beit El case. High Court of Justice 606, 610/78, *Suleiman Tawfiq Ayyub et al. v. Minister of Defence et al.*
- 36 ICJ (1996) Advisory Opinion on the Legality of the Threat or Use of Nuclear Weapons
- 37 *Ibidem*
- 38 1995 Interim Agreement, article XIX.
- 39 A/RES/56/204 (December 2001)
- 40 1966 International Covenants, Article 1
- 41 S/RES/1322 (2000)
- 42 E/1990/6/Add.32
- 43 E/C.12/1/Add.90 (2003)
- 44 E/CN.4/1992/26
- 45 CCPR/CO/78/ISR
- 46 See for example, Mohammed Abdel Hamid ‘ Why Fatah doesn’t participate in the Morass of Reform’ *Between the Lines* August 2002.
- 47 World Bank report p.46.
- 48 World Bank report p. 42
- 49 1995 Interim Agreement, Annex I, article XI (1) ; 1998 Wye River Memorandum, article II (c) (4)
- 50 S/RES/4656 (1980)
- 51 Statement by the ICRC (2001), para. 5
- 52 Amnesty International “ Surviving under siege : The impact of movement restrictions on the right to work ” September 7, 2003.
- 53 <http://www.idf.il/newsite/english/humanitarianarchive.stm>
- 54 World Bank 2003 p.xii.
- 55 John Hopkins (2002)
- 56 UN OCHA May 2003 “ Humanitarian Plan of Action for the Occupied Palestinian Territory ”, p.7
- 57 John Hopkins (2002) p.51
- 58 John Hopkins (2002) p. 60
- 59 B’Tselem ‘Not even a Drop : The Water Crisis in Palestinian Villages without a Water Network ’, Jerusalem 2001.
- 60 Bertini report para 46.
- 61 Bertini report para 45
- 62 http://www.ipc.gov.ps/ipc_e/ipc_e-1/e_News%20Reports/2003/reports-012.html
- 63 World Bank 2003 p.46
- 64 World Bank 2003 p.19
- 65 B’Tselem (2000) ‘Thirsty for a Solution?’ Position Paper 2000
- 66 The term ‘security fence’ is employed by the occupying forces. The term ‘apartheid wall’ is employed by the Israeli opposition and Palestinian activists.
- 67 B’Tselem (2003) ‘Behind The Barrier: Human Rights Violations As a Result of Israel’s Separation Barrier’ Summary Position Paper, April 2003
- 68 HPG report
- 69 “The Eastern Wall: The last Remaining Steps for Completing Plan Bantustan” *Between the Lines* June 2003 p.9.
- 70 See News from Within, June 2003 p.8
- 71 Amnesty International 2003
- 72 OCHA Humanitarian Monitoring Report June 2003.
- 73 See Le Monde, Paris 6 December 2002.
- 74 OCHA Humanitarian Update 4-21 April 2003.
- 75 OCHA Humanitarian Monitoring Report on the Bertini Commitments – June 2003.

bantoustans de Sharon, on est bien loin des espoirs soulevés à Copenhague], in Ha'aretz, 13.05.2003.

[xxx] : Jeff Halper : “ The Middle East “ Roadmap ” : Time to Engage ? ” [La “ Feuille de route ” au Moyen-Orient : Le temps est-il venu de s’y engager ?], New from Within, Alternative Information Center, juin 2003, p. 18.

[xxxi] : Bertini 2002.

[xxxii] : S/RES/471 (1980)

[xxxiii] : S/RES/1322 (2000)

[xxxiv] : E/CN.4/2002/32

[xxxv] : Cas Beit El. Haute Cour de Justice 606, 610/78, Suleiman Tawfiq Ayyub et al. v. ministère Défense et al.

[xxxvi] : ICJ (1996) Advisory Opinion on the Legality of the Threat or Use of Nuclear Weapons.

[xxxvii] : Ibidem

[xxxviii] : 1995 Interim Agreement, article XIX.

[xxxix] : A/RES/56/204 (Décembre 2001)

[xl] : 1966 International Covenants, Article 1.

[xli] : S/RES/1322 (2000).

[xlii] : E/1990/6/Add.32

[xliii] : E/C.12/1/Add.90 (2003)

[xliv] : E/CN.4/1992/26

[xlv] : CCPR/CO/78/ISR

[xlvi] : Voir par exemple, Mohammed Abdel Hamid : “ Pourquoi le Fatah ne participe-t-il pas à la confusion des réformes ? [Why Fatah doesn’t participate in the Morass of Reform ?] Between the Lines, août 2002.

[xlvii] : Rapport Banque Mondiale, p. 46.

[xlviii] : Ibidem, p. 42.

[xlix] : 1995 Interim Agreement, Annex I, article XI (1) ; 1998 Wye River Memorandum, article II (c) (4)

[l] : S/RES/4656 (1980)

[li] : Déclaration du CICR (2001), para. 5

[lii] : Amnesty International, “ Surviving under siege : The Impact of movement restrictions on the right to work ”, 07.09.2003

[liii] : <http://www.idf.il/newsite/english/humanitarianarchive.stm>

[liv] : Banque Mondiale 2003, p. xii

[lv] : John Hopkins, 2002

[lvi] : UN OCHA mai 2003 “ Humanitarian Plan of Action for the Occupied Palestinian Territory ”, p. 7

[lvii] : John Hopkins, 2002, p. 51

[lviii] : John Hopkins, 2002, p. 60

[lix] : B’Tselem “ Not even a Drop : The Water Crisis in Palestinian Villages without a Water Network ” [Pas une seule goutte : la crise de l’eau dans les villages palestiniens dépourvus de réseau d’adduction], Jérusalem, 2001.

[lx] : Bertini, para. 46

[lxi] : Bertini, para. 45

[lxii] : http://www.ipc.gov.ps/ipc_e/ipc_e-1/e_News/20Reports/2003/reports-012.html

[lxiii] : Banque Mondiale 2003, p. 46

[lxiv] : Banque Mondiale 2003, p. 19

[lxv] : B’Tselem (2000) Thirsty for a Solution ? Position Paper 2000 [Assoiffé de solution ? Document de doctrine]

[lxvi] : Le terme “ barrière de sécurité ” est utilisé par les forces d’occupation. Le terme “ mur d’apartheid ” est utilisé par les militants israéliens palestiniens qui s’y opposent.

- 76 Toufic Haddad 'The Age of No Illusion' in *Between the Lines* August 2002.
- 77 Amnesty International 2003
- 78 Ethan Bronner 'Israel's barrier stokes conflict' in International Herald Tribune, 09.08.03
- 79 Avraham Burg „The end of Zionism? A failed Israeli society is collapsing” International Herald Tribune September 6-7 2003.
- 80 Ilan Pappé 'The Language of Hypocrisy' in *News from Within* June 2003.

[lxvii] : B'Tselem (2003) “ Behind the Barrier : Human Rights Violations As a Result of Israel’s Separation Barrier ” Summary Position Paper, avril 2003 [Derrière la barrière : violations des droits de l’homme résultant de la “ barrière de séparation ” israélienne. Résumé d’un document de doctrine]

[lxviii] : rapport HPG

[lxix] : “ The Eastern Wall : The last Remaining Steps for Completing Plan Bantustan ” [Le mur oriental : la dernière étape restante, avant l’achèvement du plan de bantoustanisation], Between the Lines, juin 2003, p. 9

[lxx] : Voir News from Within [Nouvelles de l’Intérieur], juin 2003, p. 8

[lxxi] : Amnesty International 2003

[lxxii] : OCHA Humanitarian Monitoring Report, juin 2003

[lxxiii] : Voir Le Monde, Paris, 6 décembre 2002.

[lxxiv] : OCHA Humanitarian Update, 4 – 21 avril 2003.

[lxxv] : OCHA Humanitarian Monitoring Report ont the Bertini Commitments, juin 2003.

[lxxvi] : Toufic Haddad “ The Age of No Illusion ” [L’époque de l’absence d’illusions] in Between the Lines, août 2002.

[lxxvii] : Amnesty International 2003

[lxxviii] : Ethan Bronner, “ Israel’s barrier stokes conflict ” in International Herald Tribune, 09.08.2003.

[lxxix] : Avraham Burg, La Révolution sioniste est morte, Le Monde (Paris), 11.09.2003

[lxxx] : Ilan Pappé, “ The Language of Hypocrisy ”, in News from Within, juin 2003

**Document originel en anglais. Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier pour le Réseau Voltaire et le Point d'information Palestine (newsletter réalisée par la Maison d'Orient, disponible sur simple demande auprès de LMOmarseille@wanadoo.fr).
Seul l'original anglais fait foi.**